VOLUME X. WINNIPEG, MAN., MARDI, 3 AVRIL, 1923 NUMERO 43

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis - $2.00
Union Postale - - - - $2.50

LA LIBERTE

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Imprimé et publié par la WEST CANADA PUB., Co., Ltd.
619, ave. McDermot
Téléphones - A1816—A1817

SUR LES MISSIONS

Nous ... comprendre par les chiffres publiés déjà sur ... que les missionnaires catholiques ont à accomplir au Japon, en Chine, dans les Indes et aux Philippines, combien la prière doit venir en aide à ces apôtres héroïques, pour que la grâce donne au dévouement inlassable et au zèle ardent de ces prêtres la vertu d'opérer des conversions nombreuses à la foi catholique. Un coup d'oeil rapide sur l'Afrique nous montre qu'il y a, là encore, beaucoup à accomplir malgré certains résultats consolants que les Missionnaires catholiques y ont obtenus. Le R. P. Jacques Leyssens poursuit ainsi son "*Aperçu historique*":

"Dans le nord de l'Afrique, nos églises si florissantes furent détruites par l'Islam. Le centre du continent noir (140,000,000 d'habitants) ne fut évangélisé avec fruit que dans la seconde moitié du XIXe siècle, et semble avoir été réservé, pour une part importante, au labeur des missionnaires belges. Il y a à peine quarante ans que l'on travaille dans notre Congo; les résultats splendides qui ont couronné les efforts de nos frères, nous font penser à l'époque apostolique de l'évangélisation. Sitôt faite la découverte du Congo par le Portugais Diego Camo (1484), on fit de louables efforts; mais mille difficultés, et surtout la traite des noirs, paralysèrent ces premiers efforts, tandis que l'on voit aujourd'hui les travaux des missionnaires catholiques couronnés d'un succès extraordinaire. Il y a quelques années, on ne pouvait pas trouver une seule croix dans ces immenses forêts, quatre-vingt-une fois plus étendues que la Belgique; nous y comptons aujourd'hui 313,707 catholiques baptisés et 328,308 catéchumènes.

"En 1919, les différentes missions de Scheut donnaient un total de 157,176 chrétiens, à côté de 156,472 catéchumènes; les Pères Blancs comptaient en 1920, dans l'Ouganda, voisin du Congo, 180,062 néophytes, 53,727 catéchumènes, et avaient distribué plus de deux millions de communions. Et voici les progrès enregistrés par les Pères Jésuites de la Préfecture du Kwango. (Baptisés et catéchumènes).

1893	1902	1912	1919
0	4,043	9,570	21,305

"Et quelle n'eût pas été la progression si la terrible maladie du sommeil n'avait quasi anéanti certaines missions!

"Que Dieu récompense les missionnaires morts à la peine, là-bas, sous le ciel brûlant du Congo!

"Aujourd'hui, 430 prêtres, 190 frères et près de 200 religieuses continuent leur oeuvre d'évangélisation.

"Chaque navire emporte de nouveaux travailleurs. Seulement, n'oublions pas que les protestants ont jeté leur dévolu sur notre colonie. Leurs 400 missionnaires n'ont pu faire, il est vrai, que 50.000 adeptes; mais sur le navire parti d'Anvers en juillet dernier, se trouvaient 18 dominés, contre 12 missionnaires catholiques. Réfléchisse qui aime Dieu et la Belgique!"

L'attentat de Buer

Le double assassinat de Buer, qui a eu son dénouement par la mort des coupables, mais non par la réparation due à la nation française et aux victimes, est une nouvelle leçon qui nous est donnée par les événements.

Nous en avons reçu une en Haute-Silésie, où nous avons payé trop cher la crainte qu'éprouvent nos gouvernants à se montrer énergiques. Les prétendus sentiments humanitaires des agités du socialisme, qui n'ont de fraternité que pour nos adversaires, ont gagné les hautes sphères et jusqu'à nos chefs militaires eux-mêmes, trop longtemps qualifiés de "sabreurs", et qui en sont venus, pour réagir contre la calomnieuse légende, à être représentatifs de douceur, de patience et de tolérance jusqu'au sacrifice.

Le résultat, on l'a vu à Buer, comme on le voyait naguère en Haute-Silésie et à Memel, où nous laissions tuer nos soldats pour la défense de la Société des Nations.

Ce système est douloureusement déplorable et le pays ne saurait supporter qu'on continuât à l'appliquer à l'égard d'une nation de brutes, habituée, depuis des siècles, à n'obéir qu'à la force, et qui méprise souverainement les faibles ou les bons.

On a dit de l'Allemand qu'avec lui il faut être dessus ou dessous; nous serons bien vite dessous si nous perpétuons dans la Ruhr les procédés lénitifs que nous employons pour appliquer ce que le traité de Versailles appelle des sanctions.

La sanction veut la force avec toutes ses conséquences, et on n'a jamais vu des gendarmes parlementer avec ceux qu'ils doivent "prendre au collet", suivant l'expression de M. Briand, qui ne fut qu'un mot parce qu'on n'a pas su en faire un geste.

Le moment est venu de mettre un terme à une douceur qui n'a que trop duré. On a cru que le monde nous admirerait d'aller là-bas avec un rameau d'olivier à la main, en appelant nos débiteurs à collaborer gentiment avec nous, pour payer leurs dettes. Le monde applaudit un instant à un acte dont il ne nous croyait pas capables, mais la faiblesse que nous avons montrée dans la Ruhr, et la résistance qui en est découlée du côté des Allemands, ont changé cette admiration, sinon en hostilité, comme en Suède et en Hollande, du moins en indifférence, comme en Italie et aux Etats-Unis.

Nous n'avons pas su comprendre que vouloir la fin c'est vouloir les moyens, et nous avons proclamé à la face des Allemands que nous entrions chez eux, moins en vainqueurs et en justiciers, qu'en coopérateurs d'une oeuvre collective et de bonne foi.

Ce fut une erreur que nous payons par ces deux mois de révolte organisée et que nous n'avons pas su briser dans l'oeuf par une action vigoureuse et énergique, appliquée partout dès le premier jour.

Au lieu de prendre des ôtages, on a laissé partir les grands chefs industriels qui nous résistaient, en les condamnant à d'insignifiantes amendes, et on les a envoyés en Allemagne pour organiser, à coups de millions, la révolte du territoire occupé. En même temps, on échangeait des notes avec le Reich et on polémiquait d'une tribune parlementaire à l'autre, pour nier nos droits, les autres pour en proclamer la légalité, comme si devant la décision de la commission des réparations et notre propre détermination, nous avions besoin de fournir d'autres explications.

Là encore on n'a pas su prévoir, alors qu'avec une action plus rude on se fut épargné bien des déboires et les deux assassinats dont nos deux soldats ont été victimes.

On était pourtant informé de ce qui se passait en Allemagne; on savait, — et ce n'est plus un secret de le dire, — qu'on y préparait une véritable offensive contre nous. Cela seul eût réclamé de notre part une intervention moins pacifique que celle qui n'a servi qu'à encourager les résistances organisées à Berlin.

C'est de la Wilhelmstrasse que partaient les ordres de boycottage, qu'on indiquait les moyens de faire dérailler les trains et de mettre en oeuvre les entreprises les plus criminelles. Ce sont des ministres allemands, eux-mêmes, qui venaient en personne sur les lieux et qu'on laissait entrer et sortir avec des menaces tardives de représailles.

Maintenant la mesure est à son comble et le règne de la douceur doit être définitivement clos. Il faut que les Allemands, en état de rébellion ouverte, soient bien persuadés par des actes immédiats que des attentats prémédités comme celui de Buer, seront punis par des sanctions correspondantes. Il n'est pas un Français qui n'applaudira à des mesures repressives vengeant la mort de nos soldats. Si ceux-ci ont accepté stoïquement l'espèce d'emprisonnement auquel on les contraint, ce n'est pas pour qu'on les massacre au coin des rues.

L'heure est donc venue de faire savoir au gouvernement de Berlin, comme à ceux qui suivent ses ordres dans la Ruhr, que nous sommes décidés, non seulement à nous faire respecter, mais encore à tirer vengeance de la mort de nos soldats, sans nous soucier des criailleries des neutres.

Si nous ne devons pas déroger en imitant les brutalités allemandes, du moins nous n'avons pas à accorder la moindre compassion à ceux qui furent des faussaires en 1870, des voleurs et des bourreaux en 1914, des banqueroutiers en 1922 et qui sont aujourd'hui des assassins.

Les vrais responsables ne sont pas ceux qui viennent de payer de leur vie le lâche attentat de Buer, mais les magnats qui ont armé leurs mains et les hommes du Reich qui ont guidé leur geste meurtrier.

J. L.

La Chanson Française

Un de ces mille riens qui constituent l'entité d'une race est la chanson populaire. Elle est une puissante conservatrice de la langue, elle cultive le patriotisme et par là se fait la gardienne de la foi. C'est au point qu'un malin a osé dire: "*Laissez-moi faire les chansons d'un peuple et je me soucie pas de qui fait ses lois.*"

Nous ne saurions donc exagérer son importance, surtout pour nous, Manitobains, qui sommes victimes de mauvaises lois et noyés dans l'Anglo-Saxonisme et l'Américanisme.

La musique n'est-elle pas l'expression la plus vive des sentiments qui captivent le coeur? N'est-elle pas l'art par excellence de la suggestion, n'est-elle pas la joie manifestée à l'extérieur?

Nous nions que nos chants soient trop vieux, qu'ils soient passés de mode. Qu'on nous permette de citer les milliers et les milliers de personnes qui, l'été dernier, en public, au parc Lafontaine de Montréal, entonnèrent, à la suite de la fanfare, les airs canadiens, au grand émerveillement des Anglais, charmés de cette jolie musique française.

Nous n'exigeons pas que le répertoire de nos chants se borne à ces refrains. Faisons emprunt à la bonne chanson de France et sachons apprécier à leur juste valeur ceux qui ont composé pour nous.

On fait trop souvent la moue à ces chansons et on leur préfère les gémissements des cuivres mêlés aux battements d'une marmite fêlée que l'on assaisonne d'insanités.

Il faut réagir et d'une manière plus prononcée que par le passé. C'est au foyer que le mouvement doit commencer, pour se continuer à l'école. Ici nous comptons sur le zèle et les efforts de nos excellentes maitresses.

Ne négligeons pas ces détails, car les détails font la vie d'un homme et d'une race. N'abdiquons jamais, même dans les petites choses.

GUSTAVE CHANTON.

A LA LEGISLATURE

Le premier ministre dans la mêlée.—Loi trop rigoureuse. Deux referendums.

M. Bracken se défend

Jusqu'ici, seul M. Black, trésorier provincial, avait, du côté ministériel, causé des finances de notre province. Son discours avait jeté la consternation chez tous ceux qui croyaient que nous ne verrions plus d'impôts nouveaux et que le gouvernement équilibrerait le budget de la province en réduisant la dépense. Le *Free Press* s'empressa de conclure que ce discours de M. Black justifiait le passé du gouvernement Norris et prouvait d'indubitable façon que l'électorat s'était trompé en refusant sa confiance à M. Norris. La *Tribune*, qui représente la pensée conservatrice, — ou les appétits conservateurs, — tomba M. Black et le gouvernement Bracken. Les députés libéraux firent écho au *Free Press* et les députés conservateurs à la *Tribune*. Des banquettes ministérielles, pas un mot. L'opposition se mit à écheniller le budget de M. Black; le gouvernement laissa faire quelque peu, puis, tranche par tranche, le fit voter par sa majorité. Décidément, il s'en tenait au programme énoncé par le trésorier provincial et il n'y avait rien de vrai dans la rumeur que le gouvernement se proposait de faire machine en arrière. S'il a pu, jusqu'ici, exister là-dessus quelque doute dans l'esprit de ceux qui s'intéressent aux dires et faits de la législature, le discours de M. Bracken, lundi soir dernier, y aura mis fin.

M. Bracken n'a pas biaisé; il a trop de courage politique pour cela. Faisant front partout, il a défendu dans son ensemble et dans le détail, le budget soumis par le trésorier provincial. Puis il a foncé droit sur ses critiques et engagé un corps à corps avec M. Haig.

On se souvient que ce dernier avait dressé un budget à fonds et tréfonds d'économie, — un budget où les recettes faisaient contrepoids aux dépenses sans l'aide de nouveaux impôts. M. Bracken a suivi M. Haig sur son propre terrain. Il a su trouver les points faibles de la thèse de M. Haig et l'a laissée délabrée.

C'est avec une satisfaction visible que les députés ministériels ont écouté M. Bracken. Plusieurs doutaient, dans leur for intérieur, de sa combativité et de sa force dans un débat. Ils semblaient rassurés lundi soir dernier. Ils venaient de se découvrir un chef qui, — bien que probablement député quelconque à Ottawa, — n'en était pas moins dans l'arène provinciale un chef redoutable, sûr de lui-même, bon debater, peu craintif et capable de porter la guerre même en camp ennemi. En politique, un parti prise toujours un chef énergique et qui sait rendre les coups. Ce chef, le parti fermier se rendit compte, lundi soir dernier, qu'il le possédait.

Très bien, mais...

La loi de prohibition au Manitoba est une bonne farce. Tout le monde le sait et tout le monde l'admet excepté le procureur général, qui a une bonne couche de puritanisme. Cette loi est trop rigoureuse pour être mise en vigueur. Il n'est pas de gouvernement qui ait assez de poigne pour y parvenir. Aussi les peines qui frappent les violateurs de la loi sont-elles ridicules. Quiconque sait additionner et soustraire a tôt fait de se rendre compte s'il y a pour lui profit à violer ou à respecter la loi. Les scrupuleux et les intègres poussent l'honnêteté publique jusqu'à ne vendre que du bon whisky. Il y a cependant beaucoup de violateurs sans vergogne de la loi qui n'ont aucune retenue et sont âpres au gain jusqu'à vendre sous l'étiquette d'alcool un produit qui n'est qu'un violent poison. La semaine dernière, un magistrat de Winnipeg, en toute connaissance de cause, appelait poison un whisky portant l'étiquette d'une des marques anglaises les plus prisées. Pareil état de choses ne saurait être plus longtemps toléré. Le législateur doit protéger le contribuable. Aussi M. Spinks vient-il de saisir la chambre d'un petit projet de loi qui imposerait l'emprisonnement à vie à ceux qui vendent du poison sous l'étiquette de whisky.

L'intention de M. Spinks est louable. Mais il y aura toujours en pratique une certaine objection à la mise en vigueur de cette loi. Qui nous dira que c'est du poison? C'est un peu matière de goût et matière d'estomac et de tripes. Tel qui se délecte de champagne trouvera affreux poison le tord-boyaux dont raffole celui qui aime ce qui gratte.

Deux referendums

C'est final: nous aurons deux referendums, l'un en juin et l'autre en septembre. L'électorat se prononcera d'abord sur la requête de la *Moderation League*. Nos députés n'en sont venus à cette décision qu'après un long débat. Le gouvernement en avait fait une question libre pour ses partisans. Aussi ce fut-il un méli-mélo, tous les ministres votant avec la minorité.

Il y avait unanimité d'opinion sur un point: la nécessité de connaitre exactement et sans la moindre ambiguité le sentiment populaire sur la question de prohibition. Les uns tenaient qu'on y parviendrait très bien en soumettant en un seul referendum le projet de la *Moderation League* et celui de la *Ligue des Vins et de la Bière*. Leurs adversaires rétorquaient que l'électeur n'y verrait goutte et que quel que soit le résultat, il y aurait encore des mécontents. Ces thèses avaient des partisans dans tous les groupes de la législature. Jamais vote n'a été aussi mêlé et aussi serré. C'est la première fois que le président de la chambre doit voter. Partisan de deux referendums, il n'a pas hésité une seconde. Sa décision fut saluée par les applaudissements de la galerie. Voici comment s'alignèrent les députés:

En faveur de deux referendums: Bayley, Bernier, Boivin, Breakey, Downes, Esplin, Evans, Griffiths, Haig, Hamelin, Jacob, Kennedy, McKinnell, Newton, Préfontaine, Ross, Short, Spinks, Tanner, Taylor, Wolstenholme, Willis, Yakimischak.

En faveur d'un seul referendum: Backynsky, Barclay, Berry, Black, Bracken, Brown, Cameron, Campbell, Cannon, Clubb, Compton, Craig, Dixon, Emmond, Farmer, Foster, Hryhorczuk, Ivens, Little, Mooney, McGregor, McLeod (Arthur), McLeod (Deloraine), Queen.

CONCERT SACRE

"Rédemption", de Gounod, à la cathédrale, le dimanche, 15 avril — Reprise

Le Choeur de la Cathédrale, répondant au voeu général du public, exprimé de façon fort élogieuse, répètera, le dimanche, 15 avril, à 8 h. 30 du soir, le concert sacré exécuté le mois dernier.

Le programme comportera certaines modifications et additions; ainsi, plusieurs personnes ayant exprimé le regret de ne pas entendre M. Hélie plus longuement, lors de la dernière audition, le directeur donnera en solo, la "Prière du Cid", de Massenet.

Le Choeur de la Cathédrale, après quelques années de travail ardu, en est arrivé à la période des réalisations heureuses. On a déjà souligné ici même le moëlleux qu'a acquis cette masse vocale, l'art des nuances qui s'affine de plus en plus, la sûreté des attaques; c'est là le fruit du goût du directeur et de l'emprise qu'il exerce sur ses choristes, comme c'est la récompense que ces derniers recueillent de leur attention et de leurs efforts.

Les voix d'enfants qui renforcent les voix féminines sont bien entrainées et sont un appoint considérable pour le choeur.

Inutile d'insister sur le programme qui est splendide: mélodie et orchestration, excessivement riches en couleurs, sont des plus entrainantes que nous connaissions.

Nous demandons au public de marquer sa reconnaissance à ceux qui mettent tout en oeuvre pour nous procurer de si nobles récréations. Il importe de soutenir des bonnes volontés servies par des talents incontestables.

On ne mettra pas de billets en vente. Une collecte sera faite le soir même.

Le programme tel que définitivement arrêté, paraîtra dans la *Liberté* de la semaine prochaine.

Le Comité.

La vraie science pour être heureux, c'est d'aimer son devoir et d'y chercher son plaisir.—Mme de Motteville.

Pour le collège

Letellier

(Liste supplémentaire)

P. Manseau $10.00
Georges Bouchard 5.00

Dons faits directement au Collège

Mme Hormisdas Béliveau $50.00

Aubigny

Dans la liste déjà publiée d'Aubigny nous relevons quelques légères erreurs. La liste mentionnait une souscription de M. Antoine Robert, de $2.00, et une souscription de Mlle Antoinette Robert, de $8.00; nous aurions du publier seulement:

Mlle Antoinette Robert $10.00

Pareillement la liste mentionnait une souscription de Mlle Jeanne Jutras de $2.00 et une souscription de Mlle Jeannette Jutras de $8.00; nous aurions dû publier seulement:

Mlle Jeanne Jutras $10.00

EN VISITE

Le libraire — Je vous apporte votre "Méthode pour bien chanter".

Elle — Tiens! Je ne vous ai pourtant rien commandé!

Le libraire — C'est la locataire du dessus qui me l'a commandée pour vous!

CONCERT SACRE: Le 15 avril, on répètera à la cathédrale le concert sacré du mois dernier. Pas de billets. Collecte.

FEU M. J.-A.-F. BLEAU

M. J.-A.-F. Bleau, ancien maire de Saint-Boniface, est mort jeudi dernier, à 3 heures du matin, à sa résidence de l'avenue Notre-Dame, No 222. Il était né à l'Assomption, P. Q., le 30 mars 1856, et se préparait à célébrer, cette année, son 67me anniversaire. M. Bleau était un citoyen influent de la ville et siégea pendant de lon-



gues années au conseil municipal, comme maire et comme échevin. Il était associé dirigeant dans la compagnie Allaire et Bleau et fut toujours, dans cette quincaillerie, un fournisseur aimable, actif et honnête.

M. Bleau laisse pour le pleurer, sa femme, autrefois Marie-Agnès Clément, de Pembina, quatre fils et deux filles: Paulin, qui doit être ordonné prêtre de la compagnie de Jésus, au mois de juin prochain, à Montréal, Alfred, de Saint-Boniface; Marius, de Concorde, N.-H.; E.-U.; Norbert, élève du collège, à Saint-Boniface; Marie-Antoinette, habitant avec sa mère, et Albina, récemment admise comme novice à la maison provinciale des Soeurs Jésus-Marie, à Montréal.

Le drapeau de l'hôtel de ville a été mis en berne en souvenir de ses fonctions de conseiller municipal et de maire, et ses funérailles ont eu lieu hier, à 10 heures du matin, au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis venus pour accompagner à sa dernière demeure l'homme de bien qui vient de disparaître, emporté par une maladie qui ne pardonne pas: l'empoisonnement du sang. M. Bleau était, en outre diabétique et affecté d'une maladie de coeur.

Mgr Jubinville, curé de la cathédrale, officia, assisté de MM. les abbés Brunet et Boulet, comme diacre et sous-diacre. L'inhumation a eu lieu dans le terrain de la famille, cimetière de la cathédrale.

Les porteurs furent: MM. l'honorable Joseph Bernier, Isaïe Lavoie, Télesphore Pelletier, François Lavoie, Joseph Senez et L.-J. Collin.

Dans le cortège nous remarquions Son Honneur le Maire R.-J. Swain, les membres du conseil, les ex-maires N.-A. Laurendeau, H. Béliveau, A. Gauvin, J.-E. Cyr, Sir Roblin, l'honorable sénateur Aimé Bénard, M. Albert Préfontaine, M.P.P. Les Forestiers Catholiques, société dont faisait partie M. Bleau, assistaient en corps. Il y avait des représentants des diverses sociétés dont faisait partie le défunt et aussi des représentants de plusieurs maisons d'affaires de Winnipeg.

La *Liberté* prie la famille Bleau d'accepter l'expression de sa profonde sympathie dans ce deuil qui l'atteint si douloureusement.

CONSEIL PROVENCHER

L'organisation d'un conseil français de l'ordre des Chevaliers de Colomb est maintenant fait accompli. La première assemblée officielle des membres qui avaient signé la requête pour une nouvelle charte a eu lieu mercredi dernier, 28 mars, après avis reçu que cette charte était autorisée. Ce nouveau cercle sera connu sous le nom de "Conseil Provencher" à la mémoire de Mgr Provencher, premier évêque de l'Ouest.

Son but, comme l'est d'ailleurs celui de l'ordre en général, sera de promouvoir les intérêts catholiques. Il est tout naturel qu'étant un conseil français, il se trouvera plus étroitement lié avec les oeuvres françaises catholiques. Ce conseil aura sans doute avant longtemps un club central où les membres de Saint-Boniface, de Winnipeg ou de la campagne pourront s'y rencontrer. Depuis la disparition du club "Le Canada" durant la guerre, Winnipeg n'a pas eu un tel petit coin exclusivement français au centre et en a souvent senti le besoin.

Le conseil commença avec environ soixante-cinq membres ayant transféré du conseil Winnipeg No 1107, et ce nombre sera bientôt doublé et triplé. L'installation des officiers, en même temps que la première initiation en français, aura lieu à la fin d'avril ou au commencement de mai. Pour cette fin une équipe spéciale viendra à Winnipeg, composée en partie de membres de la province de Québec et de la Saskatchewan, où il y a déjà des conseils français. Il est probable que le Chevalier Suprême Flaherty, de New-York, viendra à Winnipeg pour cette occasion.

Les officiers dont les noms suivent ont été élus pour jusqu'à l'élection annuelle en septembre:

Grand chevalier, J.-A. Hébert; député grand chevalier, Hon. P.-A. Talbot; chancelier, E. Guertin; secrétaire archiviste, E. Bélair; secrétaire financier, E.-J. Dufresne; trésorier, L.-A. Goyette; avocat, J.-T. Beaubien; syndics: P. L'Heureux, S.-J. Dussault, W.-M. MacKenzie; cérémonier, H. Deschambault; gardes: V.-J. Guilbert, E. Couture.

Au "lunch" hebdomadaire de lundi à l'hôtel Saint-Charles, les membres du conseil Winnipeg recevaient les officiers du nouveau conseil et leur souhaitaient tout le succès possible, les assurant en même temps de toute l'aide qu'ils pourront donner.

SAINTE-AGATHE

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos amis que nous donnerons, le dimanche, 8 avril prochain, une grande partie de cartes dans la salle paroissiale. Cette soirée est organisée par les Enfants de Marie. Elle se terminera par une jolie comédie intitulée: "La Cigale et la Fourmie".

AU COLLEGE

L'EPOPEE EN FRANCE ET AU CANADA

Pour ne parler que de la poésie "épique" de langue française, nous devons avouer que c'est la partie faible de notre grande littérature, si riche en prose et en poésie lyrique et dramatique.

On a pu dire avec assez de raison que les Français n'ont pas la tête épique. Peut-être ont-ils l'esprit trop clair pour croire au merveilleux, à ces interventions des dieux, des déesses et des diables, nécessaires aux épopées. Car ils savent raconter, les Français! Ils écrivent l'histoire mieux que personne, et même dans la légende, ils ont produit les Chansons de Gestes, cette brillante efflorescence de l'esprit chrétien et chevaleresque au moyen âge, qu'on a classée parmi les épopées naturelles et populaires.

Entre toutes se remarque la "Chanson de Roland", du XIe siècle...

Après une nuit de cinq siècles, le chef-d'oeuvre a reparu au jour dans sa force et sa grandeur naïve, tout rayonnant d'une immortelle jeunesse.

Plus près de nous, au XIXe siècle, Victor Hugo, le grand génie lyrique, s'essaya dans l'épopée avec succès. Il nous fournit "La légende des siècles", ouvrage prodigieux, mélange d'or, de sable et de fer, dont il écrit lui-même dans sa préface: "Exprimer l'humanité dans une espèce d'oeuvre cyclique; la peindre successivement et simultanément sous tous ses aspects: histoire, fable, philosophie, religion, sciences, lesquels se résument en un seul et immense mouvement d'ascension vers la lumière, voilà de quelle ambition est sortie "La légende des siècles".

C'est cette oeuvre qu'il faut lire pour se rendre compte de la puissance d'imagination et de la richesse de rhétorique de Hugo, mais l'une et l'autre mises au service de sa philosophie enfantine, qui était la croyance au progrès et au bonheur de l'humanité, lui ont fait travestir l'histoire, et c'est son point faible.

Par contre, tout ce qui est récit historique ou légendaire est d'une grande beauté. Les perles de ce trop large écrin sont les magnifiques pièces bien connues des écoliers: "La conscience", "Booz endormi", "Aymerillot", "Le petit roi de Galice, "Les pauvres gens", etc.

L'imitateur canadien de Victor Hugo, M. Louis Fréchette, a tenté lui aussi une sorte de poème épique de bien moindre dimension et très patriotique, sur notre histoire du Canada, où il célèbre nos pionniers et nos martyrs des premiers temps.

O notre histoire! — écrin de perles ignorées! —
Je baise avec amour tes pages vénérées.

Sous la plume de Fréchette, on voit revire différentes scènes de l'histoire; choisies parmi les plus caractéristiques: "Ante lucem", "Missionnaires et martyrs", "Fors l'honneur", "A la nage", etc.

L'auteur entremêle ses récits d'impressions personnelles et de passages lyriques:

Sceptiques ou croyants, oui, tous tant que nous sommes,
Courbons ici nos fronts; ceux-là furent des hommes,
Des soldats du progrès, des héros et des saints.
Peut-être surent-ils, mieux encore que les autres,
Du Dieu dont ils s'étaient faits les humbles apôtres
Comprendre ici les grands desseins.

Dans "Fors l'honneur" Fréchette nous montre l'acte de Lévis, obligé de rendre les armes aux Anglais, maîtres de Montréal: Lévis brûle ses drapeaux. Voici la dernière strophe, toute lyrique:

O Lévis! ô soldats de cette sombre guerre,
Si vous avez pu voir les hontes de naguère
Que n'êtes-vous soudain sortis de vos tombeaux,
Et, vengeurs, secouant les augustes lambeaux
De nos drapeaux en feu, dans notre sainte haine,
Venus en cravacher la face de Bazaine.

"Le vieux patriote", "Vive la France" et plusieurs autres pièces, sont toutes fort bien tournées et de beaucoup de mérite, quoiqu'en dise M. Chapman, l'implacable rival de Louis Fréchette.

La "légende d'un peuple" se divise en trois âges: 1o. L'époque des origines aventureuses, où la hardiesse des pionniers le dispute à la foi des apôtres; 2o. l'époque de la grande bataille, où le sang des vaincus teint de pourpre l'aile blanche du drapeau qui se referme; 3o. l'époque des résignations patientes, des résistances obscures, des sursauts généreux, des espérances fières, qui n'est pas encore terminée, que nous devons enrichir encore par nos résistances, nous aussi.

... ...

Maintenant que Louis Fréchette est disparu, c'est aux jeunes écrivains canadiens-français (et nous, étudiants, nous devons y aspirer aussi) d'essayer de rendre autrement et plus parfaitement encore, dans des récits, des vers, des romans et des pièces de théâtre, tant de belles choses inexprimées de l'âme canadienne et de notre grande histoire du Canada. "Ils réussiront sans doute, — c'est notre espérance, — à marquer notre poésie d'une empreinte plus originale.

Car ils auront eu pour travailler des instruments plus commodes que n'avait pas d'abord Louis Fréchette. Mais il leur sera difficile d'émouvoir plus sûrement que n'a fait Fréchette l'âme populaire, et de contribuer plus efficacement que lui à faire aimer jusqu'en la France lointaine notre histoire. Aussi quelque prodigue que soit pour nos poètes de demain la gloire, la patrie canadienne n'oubliera jamais celui qui le premier aura tenté de raconter en vers sa merveilleuse épopée, le patriotique auteur de "La légende d'un peuple".

Emile McDOUGALL,
Belles-Lettres.

Que diriez-vous si l'on vous parlait d'une oie pesant cent livres? — Je dirais que cette oie est... un canard.

Qu'est-ce qui reste jour et nuit dans son lit? — Une rivière.

Quel est le meilleur moyen de se cacher quand on est poursuivi? — C'est de garder soigneusement son chapeau sur sa tête, car alors on est sûr de ne pas être découvert.

Qu'est-ce qui va de Paris à Marseille sans faire un pas? — La grande route.

Quels sont les habitants les plus légers? — Les habitants de Liège et de Tulle.

ERNEST RENAN ET LA PAPAUTE

On a célébré en France, cette année, le centenaire de M. Ernest Renan, ancien séminariste de Saint-Sulpice, professeur à la Sorbonne, académicien, auteur de maints ouvrages philosophiques et historiques, né le 27 février 1823, mort en 1892. Comme il convient pour un homme qui a beaucoup fait parler de lui, on a recommencé, pour un temps, à beaucoup parler de lui. C'est peut-être à cette occasion que la "Revue des Deux Mondes" a publié la correspondance échangée entre l'auteur de "La vie de Jésus", et le prince Jérôme-Napoléon. Cette correspondance s'étend du 14 décembre 1861 au 22 avril 1889. Elle présente un intérêt d'autant plus vif qu'on y lit exprimées, les opinions de Renan sur le Pape et la papauté.

A ceux qui ont su attendre, l'histoire a toujours apporté une éclatante revanche. Combien d'hommes, politiciens ou autres, se sont transformés en petits prophètes, annonçant la chute de telle ou telle institution, jetant l'injure à la face de leurs contemporains! Les uns et les autres sont disparus; mais l'histoire apporte à ceux que l'on avait crus anéantis le témoignage le plus éclatant, en faveur de leurs actes et de leur vie entière. C'est ce qui vient de se produire quant aux prédictions et aux avancés d'Ernest Renan, sur le Pape et la papauté.

Le prince Napoléon se proposait d'aller à Rome vers la fin de 1871. Des événements imprévus le firent sans doute changer d'idée; car, le 1er septembre de cette même année, Renan lui écrivait: "Pourquoi renoncez-vous à aller à Rome? Il faut voir le Pape et la papauté dans sa figure du Moyen-Age, avant sa chute ou sa transformation, comme on voit un monument avant sa démolition". C'était presque jour pour jour, un an après l'entrée des troupes italiennes dans la Ville Eternelle. Pie IX s'était retiré derrière les murs du Vatican, refusant avec dignité ce que lui offrait Victor-Emmanuel. Et déjà, dans l'esprit de Renan, c'en était fait, ou presque, du Pape et de la papauté. Il assimilait l'un et l'autre à "un monument".

Quelques mois plus tard, le 12 février 1872, il écrivait encore à son noble correspondant, et cette fois, le dissuadait de se rendre à Rome, sous le prétexte que sa visite dans la capitale de l'Italie nouvelle pourrait donner lieu à des malentendus. "Votre Altesse a une part de premier ordre dans la fin du pouvoir temporel de la papauté. C'est là à mes yeux un véritable titre de gloire, le pouvoir temporel du pape étant devenu quelque chose de tout à fait funeste à l'Europe, à la France, à la civilisation et à la religion entendue dans un sens élevé".

Que le pouvoir temporel des papes ait été ou non, l'objet de querelles entre les peuples, il n'en reste pas moins vrai que le Pape a été injustement dépouillé d'un domaine qui était depuis des siècles la propriété exclusive de l'Eglise. Et il est permis de sourire quand on entend un homme comme Renan, "pieusement impie", disait Jules Lemaître, parler de "la religion entendue dans un sens élevé". Il voulait sans doute souligner sa propre religion dont l'objet était de rendre le spectacle que Dieu se donne à lui-même, i.e. l'univers, "aussi brillant, aussi varié que possible".

Mais en juillet 1872, écrivant encore au prince Napoléon, Renan se transforme en prophète. Les conséquences de la prise de Rome lui apparaissent sous un jour plutôt étrange. "L'unité catholique supposait le pouvoir temporel, écrit-il; le pouvoir temporel disparu, l'unité catholique disparaitra. Les Italiens sont naïfs de crois qu'ils garderont la papauté universelle dans la ville de Rome, devenue la capitale d'un Etat particulier; la conséquence de la constitution du royaume d'Italie, c'est le départ de la papauté." Et plus tard, Renan parlera de "la situation secondaire du Vatican" à Rome.

Renan est mort à Paris le 2 octobre 1892, plus d'un an après la mort du prince Napoléon. Depuis 1878, Pie IX était descendu dans la tombe, et Léon XIII dirigeait la barque de Pierre. L'unité catholique est-elle disparue? La Papauté a-t-elle quitté Rome et l'Italie? Le Vatican occupe-t-il une situation secondaire? L'Histoire de ces dernières années répond à ces trois questions. Un moment, les ennemis de l'Eglise ont pu croire que c'en était fait de la religion catholique et du Pape; un moment ils ont pu se réjouir. Mais jamais l'Eglise ne s'est crue morte, elle qui a l'assurance du Christ Lui-même.

Les relations diplomatiques entre le Vatican et les puissances étrangères, il est vrai, allèrent diminuant chaque jour. Il n'y avait eu, en 1914, écrit Georges Goyau, qu'une poignée de diplomates pour assister au couronnement de Benoit XV... "A l'avènement du Pape les sourires du monde avaient fait défaut."

Mais l'unité catholique est restée la même, plus étroite encore si c'est possible. Du haut de la chaire de Pierre, ce sont toujours les mêmes paroles qui descendent sur les peuples, celles-là que le Christ redisait en Galilée: "Misereor super turbam"; c'est toujours la même doctrine que l'on enseigne: doctrine de paix, de justice, et de charité.

Le roi d'Italie est à Rome: il occupe l'un des anciens palais des Papes. Mais le Pape est resté à Rome, lui aussi, et ce sont les troupes royales qui saluaient Pie XI au matin de son élection, le 6 février 1922. Ce n'est pas lui, certes, qui occupe à Rome la situation secondaire dont parlait Renan. Les nations ont repris le chemin de Rome. Vingt-sept ambassadeurs et ministres entourent le Pape et témoignent hautement du cas que l'on fait "de la plus ancienne et de la plus haute des grandes personnalités morales supra-nationales". Le ministère des affaires étrangères du Japon vient à son tour de décider l'envoi d'un ministre près du Pape.

"Sur l'horizon du Vatican", le soleil c'est levé plus radieux que jamais. Où que soit Ernest Renan, puisse-t-il comprendre la fausseté de ces prédictions. Ce qu'il a appelé "l'immense orgueil du Pape Pie IX" a produit autre chose que la destruction de l'unité catholique. On ne pourrait pas déduire de l'oeuvre de Renan, au simple point de vue philosophique, un résultat aussi harmonieux, aussi complet.

On ne peut pas nier à Renan d'avoir été un magicien de premier ordre sous le rapport du style, de la langue. Il savait écrire; il aurait dû savoir aussi bien penser et juger. Ce qu'il avait de bon, de certain, de droit, mêlé, perdu presque sous les sophismes et les erreurs, il le devait à sa croyance des premières années. Rien ne le dépeint avec plus d'exactitude que ces quelques lignes de Jules Lemaître: "Ce philosophe a gardé l'imagination d'un catholique. Il aime toujours ce qu'il a renié. Il est resté prêtre... Son cerveau est une cathédrale désaffectée. On y met du foin; on y fait des conférences; c'est toujours une église."

Jean BRUCHESI.

CHRONIQUE

Page Féminine

Contre cette ardeur des femmes à chercher la science, fut-ce d'un enseignement suspect à leur foi, il n'est qu'un remède: offrir aux femmes un enseignement qui leur donne la science, en respectant, en fortifiant cette foi. ETIENNE LAMY.

Le carême touche à sa fin. Tout le monde est content.... Et pourquoi? Aurons-nous vraiment acquis de grands mérites durant ce saint temps? Aurons-nous cherché à calquer notre vie sur celle de Notre-Seigneur? Serons-nous entrés dans les dispositions qui lui firent endurer avec une admirable douceur toutes les peines, les calomnies, les trahisons dont fut composée sa vie mortelle? Car enfin, qu'est-ce que jeûner de pain si nous ne pardonnons plus généreusement les offenses, si nous n'oublions magnanimement les injustices commises à notre endroit? Quoi de plus difficile à supporter, en effet, pour l'amour-propre, que les multiples petits attentats portés par quiconque ne nous est pas sympathique, contre notre réputation? Qu'est-ce enfin que le jeûne physique auprès de la souffrance morale? Hélas! qu'elle se présente sous n'importe quelle face, on ne cessera de se dire: "Si l'on n'avait pas "cela" à endurer...." Si l'on n'avait pas "cela", allez, l'on aurait probablement autre chose de pis.

Le moyen le plus simple de porter sa croix est bien de se convaincre qu'elle est taillée à l'épaule de chacun, et proportionnée à nos forces. Avec cela, si notre conscience ne nous montre que des devoirs parfaitement accomplis, nous serons heureux.

Nous savons bien nous plaindre à Dieu de la touche un peu sévère qu'Il applique, de ci, de là, à nos pauvres âmes sensibles pour les épurer, mais quand mesurons-nous les immenses compensations dont Il parsème notre route, pour l'en remercier à deux genoux?

Si tout ne va pas à notre gré, dans notre vie, ne nous en prenons qu'à nos propres faiblesses ou à la lenteur que nous mettons à solliciter du secours...

Si l'univers entier semble en ce moment en déroute, à qui la faute, si ce n'est à de pauvres hommes qui oublient Dieu dans les lois qu'ils promulguent ou les traités qu'ils signent.

De qui peut nous venir la paix si ce n'est de Dieu même. Qui d'autre que Lui nous récompensera de la confiance que nous avons mise en Lui? Qui donc tiendra compte des efforts que nous aurons faits pour amender notre vie, la rendre plus parfaite, si ce n'est encore Dieu?

N'ayons donc pas si grand'peur de gravir, sur les pas du Divin Crucifié, quelques degrés du calvaire. Notre doux martyr d'amour, après avoir voulu mourir d'une mort ignominieuse, couronnant une vie d'humiliations incomparables, n'est-Il pas sorti de son tombeau, illuminé des rayons d'une gloire retentissante? Ainsi en a décidé Dieu pour d'humbles mortels comme nous; pour autant de bonnes actions accomplies, pour autant de victoires remportées sur nos mesquines tendances au mal, il nous est permis de compter sur autant de degrés de gloire au ciel, pendant toute l'éternité.

JACQUELINE des ERABLES.

Semaine Sainte, 1923.

IN MEMORIAM

A la douce mémoire de notre regrettée Lorette Verville, décédée le 17 mars, 1923.

Hélas! elle a passé, cette aimable compagne! Mon Dieu! détachée si tôt des siens, au moment où tout ici-bas lui souriait! Les plus belles qualités la faisaient aimer. Un heureux caractère, une intelligence vive, un coeur vertueux. Elle avait pourtant fait le sacrifice de sa vie, puisqu'elle répétait souvent dans la dernière phase de sa maladie: "O chère maman, si ce n'était que pour toi, je serais heureuse de mourir; mais je veux que tu te consoles. Demande à Dieu, chère maman, d'élever les enfants chrétienenment."

Que de souffrances étaient réservées à cette âme candide! Mais, en vraie chrétienne, elle a su mettre à profit ses jours d'épreuves, et suppliait le Seigneur de les accepter pour ses fautes. En quatre semaines, la maladie a fait un tel progrès que ses amies et ses proches ne purent taire le changement qui s'était opéré en elle. Avec quelle impatience la pauvre enfant attendait le retour de sa mère, qui revenait en toute hâte de France, pour revoir sa chère Lorette.

Ce bonheur ne pouvait être que de peu de durée, car le Seigneur qui lui avait accordé cette suprême consolation, rappela bientôt à Lui la chère malade. Elle n'eut pas d'agonie. Quelques minutes avant sa mort, elle réunit toutes ses forces dans un dernier embrassement pour le dernier adieu. Elle savait ses minutes comptées, et son dernier mot fut encore pour sa mère. Elle s'endormit doucement, bien doucement dans le Seigneur.

Pauvre mère, les larmes bien légitimes que cette disparition vous font verser sont heureusement soulagées par la foi. Si Dieu voulait à Lui cette fleur, c'était pour la préserver des souillures de ce monde. C'est qu'Il lui réservait pour partage un bonheur que le coeur humain ne peut comprendre, car "l'oeil de l'homme n'a jamais vu, son oreille n'a jamais entendu ce que Dieu réserve à ses élus".

Au ciel elle sera pour vous toujours ce que vous étiez pour elle sur la terre. Elle sera l'ange gardien de toute la famille.

Une compagne de classe.

Il n'y a que ceux qui ne vivent pas dans la justice qui s'en plaignent toujours.

"Celui qui ne contrôle pas marche à tâtons, comme un aveugle". — S. C., Charlottetown, I.-P.-E.

JEAN DE LA BRETE — ROMAN D'AMOUR

L'AILE BLESSEE

Feuilleton LALIBERTE — Numéro 2

— Ne le lui dis pas... ne lui parle pas de sa beauté.

— Parbleu! son miroir sera plus révélateur que toutes mes paroles, répondit-il en riant. Mais que crains-tu donc?

— La désharmonie entre elle et nous... As-tu remarqué que, dès ce soir, elle a modifié le couvert pour le rendre plus élégant? Elle n'y pensait pas autrefois; plusieurs choses l'ont blessée.

— Eh bien, on les changera ces choses! et j'ai été enchanté de voir des fleurs sur ma table. Elle agira à sa guise, je veux qu'elle se plaise ici, jusqu'au moment où nos chers projets se réaliseront.

II

De la race dont ils étaient issus, les Gerbert conservaient, dans la vie de chaque jour, des habitudes d'économie qui leur étaient aussi naturelles que de respirer l'air salubre ou de manger pour vivre, quoique, dans certaines occasions, ils sussent recevoir d'une manière, sinon raffinée, du moins large et hospitalière. Mais si M. Gerbert n'avait que de très petits besoins, il comprenait — et même mieux que sa femme — les besoins d'autrui, et pressentit que, sur ce point, sa fille ne leur ressemblerait pas toujours; la transformation de Paula confirmait sa pensée. Il jugeait d'ailleurs que c'était une marche rationnelle, la jeune fille étant certainement destinée, par un mariage, à gravir quelques degrés dans l'échelle sociale.

"Nous avons voulu qu'elle fût élevée, instruite comme une fille de bonne maison, se disait-il en allant, le lendemain matin, à la recherche de Paula, il faut dès maintenant subir les conséquences de notre acte."

Il la découvrit dans une oseraie qui leur appartenait; oseraie entourée en hiver par deux bras de la Loire, mais, à cette époque de l'année, on y parvenait par de larges bancs de sable.

Paula aimait cet endroit, non par amour de la solitude, car elle était essentiellement sociable, mais parce qu'on y jouissait sans entraves, d'une vue étendue et lumineuse.

— Tu as vu ta mère? dit M. Gerbert en l'embrassant.

— Oh! oui, et je vous ai cherché partout sans vous trouver; je vous croyais parti pour vos vignes, vous disiez hier soir que vous iriez voir si elles se préparaient bien?

— Je ne serais pas parti sans l'avoir vue, chérie!

— Maman est entrée dans ma chambre avant que je fusse habillée. Nous avons beaucoup causé. Je crois, continua-t-elle avec gaieté, que mère désire me métamorphoser en fermière.

— Comment fera-t-elle? Le plus puisant génie n'y parviendrait pas, dit son père en riant. Quelle singulière fermière!

Il lui expliqua que, ayant réfléchi aux goûts qu'elle devait avoir, il lui ouvrait un crédit pour ses fantaisies.

— Si tu désires changer quelque chose autour de toi, tu es bien libre!

— Pourquoi me dites-vous cela? demanda-t-elle étonnée.

— Nous avons remarqué hier, au diner, les améliorations que tu t'es empressée d'apporter...

— Et vous en concluez que j'aimerais à étendre ces modifications? dit-elle en rougissant un peu.

Il vit sa confusion, et s'empressa de l'embrasser en disant:

— Pourquoi pas, mignonne? Avec toi, la jeunesse entre sous notre toit, et la jeunesse doit avoir ses privilèges.

— Des changements sérieux dans cette chère maison? Je m'en garderais bien! Un peu plus de fleurs seulement, les meubles placés quelquefois d'une façon moins guindée, que sais-je? Des riens! qui rendent élégante une maison, toute modeste qu'elle soit.

— Modeste! répéta son père avec étonnement. La trouves-tu si modeste? Excepté celle des Laloil, je n'en vois pas d'aussi bien autour de nous.

— Mais je ne la critique pas, dit Paula en riant, je regretterais bien qu'elle fût autrement.

Elle prit le bras de son père pour remonter sur la route, route de Candes à Chinon, ombragée par de grands noyers qui avaient eu le bon esprit d'oublier la forme uniformément ronde qui leur est habituelle pour se permettre des branches tordues et des airs tourmentés. M. Gerbert entrainait sa fille dans une longue promenade, avec l'arrière-pensée d'une rencontre qu'il savait être à peu près inévitable.

Elle lui parlait de ses études, de ses amies surtout.

— Ma plus chère est Odile Marin de Sainte-Luce; je vous aurais plus souvent parlé d'elle dans mes lettres, si je n'avais pas senti vos préventions contre sa famille...

— Des préventions?... Je ne dis pas cela; mais nous ne pouvons pas avoir de relations avec des gens qui demeurent à vingt lieues d'ici.

— Oh! ils ont des automobiles, et Odile a promis de venir me voir.

M. Gerbert parut très contrarié, et demanda aussitôt:

— Quand tu sortais à Paris avec la personne chargée d'accompagner les élèves de ces dames, es-tu allée chez les Marin de Sainte-Luce? Nous ne le désirions pas et t'avions prévenue.

— Sur votre avis, j'ai résisté aux instances d'Odile, qui voulait que tous mes jours de sortie se passassent chez elle. Cependant, j'y suis allée une fois, tout à fait par hasard. Mme de Sainte-Luce avait envoyé sa voiture pour conduire un groupe d'élèves au Louvre, toujours, bien entendu, sous l'égide de la vieille Mme Mozère. Comme nous passions devant son hôtel, Odile est montée chez elle pour prendre un objet, et je l'ai suivie; ses parents n'étaient pas là, je ne les ai jamais vus, et nous n'avons fait qu'entrer et sortir. Leur hôtel est magnifique, d'un goût délicieux.

Ces derniers mots eurent l'air d'agacer M. Gerbert, qui répondit avec un peu de brusquerie:

— Ta mère s'opposera à toute intimité de la part avec un monde si différent du nôtre.

— Mais j'ai partagé l'éducation de la plupart des amies d'Odile, et je me sens de tous les mondes, répondit-elle ingénument.

En lui-même, M. Gerbert acquiesça. Il jugeait que sa fille était incomparable, que ses manières, perfectionnées par son long contact avec des femmes d'éducation excellente, la complétaient et lui permettaient de n'être déplacée dans aucun salon.

Mais, en dehors des raisons qu'il avouait, il avait un motif particulier pour éloigner sa fille des Marin de Sainte-Luce.

— Nos voisins, les Laloil, sont de bonne naissance, reprit-elle, et vous êtes très liés avec eux?

— Oui... mais nous avons exactement la même manière de vivre, et leur fortune ne peut se comparer à la mienne. M. et Mme de Laloil ont-ils plus de prétentions que nous n'en avons nous-mêmes? J'en doute.

Paula réfléchit quelque temps avant de demander:

— Comment les Sainte-Luce sont-ils si riches? Est-ce une fortune patrimoniale? Leur nom est-il ancien?

— Ils sont d'une très excellente famille, bien que Sainte-Luce soit simplement, je crois, le nom d'une propriété. Ils ont occupé longtemps d'importantes fonctions publiques, puis se sont ruinés. M. Marin, grand-père de ton amie, a commencé à reconstituer sa fortune dans l'industrie; il a bien réussi, mais d'une façon normale, tandis que son fils, grâce à une invention, a prospéré d'une façon surprenante; il passe pour avoir une vingtaine de millions.

Le ton sec de M. Gerbert étonna Paula.

— D'après les lettres, Mlle de Sainte-Luce n'est restée qu'un an dans ton couvent, et cepen-

Elle souffrait des reins et obtint du soulagement

C'est pourquoi Mme Clovisse Bouchard parle avec tant d'enthousiasme des Pilules de Dodd pour les reins

Elle souffrait de douleurs aux reins — Ces douleurs disparurent après qu'elle eût pris quelques boites des Pilules de Dodd pour les reins

Mistassini, Québec, le 2 avril (Spécial) — "J'avais tellement mal au dos que je ne pouvais pas faire mon travail", déclare Mme Clovisse Bouchard, dame fort connue de notre localité. "Je pris quelques boites de Pilules de Dodd et je pus de nouveau faire mon travail. Je continuai à prendre de ces pilules et maintenant je ne souffre plus du tout."

Ce sont des déclarations comme celle-là qui ont fait des Pilules de Dodd pour les reins un remède de famille au Canada.

La satisfaction que les Pilules de Dodd donnent dans le traitement des maladies des reins est attestée par le fait qu'un très grand nombre les ont toujours à leur portée. Ces gens ont appris que le moyen d'éviter les maladies sérieuses causées par les reins: rhumatisme, diabètes, hydropisie, maladie du coeur, c'est de les combatre dés qu'apparaissent les premiers symptômes du mal.

Informez-vous à vos voisins si les Pilules de Dodd pour les reins ne renforcissent pas et ne guérissent pas les reins.

Les Pilules de Dodd pour les reins: 50 sous la boite ou six boites pour $2.50. Chez tous les marchands ou The Dodds Medicine Co., Limited, Toronto, Ont.

En Province

SAINTE-AGATHE

M. et Mme Philippe Gauthier ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fille, baptisée dimanche le 11 mars, sous les noms de Marie-Paule-Thérèse-Jacqueline-Augusta. Parrain et marraine: M. et Mme Octave Gauthier, oncle et tante de l'enfant.

SOMERSET

Nous avons le regret d'apprendre la mort de Mlle Laurette Verville, fille ainée de M. et Mme W. Verville, survenue à Saint-Boniface le 17 mars, à l'âge de 17 ans.

Pensionnaire de l'Académie Saint-Joseph, où elle étudiait pour les examens du XIe grade, elle fut forcée de laisser ses études pour l'hôpital, où elle subit plusieurs opérations pour l'appendicite. Son état était des plus critiques, car elle était très faible, et Dieu l'appela à lui samedi matin, le 17 mars.

Combien Jésus l'a aimée! Il a jeté sur elle un regard de tendresse, et de sa main divine il l'a cueillie comme un lys éclatant de blancheur pour la transplanter dans les jardins du paradis.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, outre son père et sa mère, une soeur et trois frères.

Nous prions la famille Verville d'accepter l'expression de notre profonde sympathie à l'occasion de ce deuil qui l'atteint si profondément.

* * *

M. le Dr Jos. Rocan était de passage à Winnipeg, la semaine dernière.

* * *

M. Jean De Froment est parti depuis quelques semaines pour la France. Nous espérons qu'il nous reviendra bientôt.

* * *

Mlle Andrée Galliot est de passage ici pour quelques jours.

* * *

La dernière partie de cartes de la saison aura lieu lundi, le 26 mars. Tous sont cordialement invités.

Les heureux gagnants de cette semaine furent: Mme Philias Boyer et M. Crespaigne. Prix de consolation: Mlle Dupasquier et M. Reekie.

MANITOBAINE.

GRAVELBOURG, SASK.

SEANCE HUMOURISTIQUE ET DISCOURS PATRIOTIQUES

Le 18 mars dernier, les élèves du collège donnaient, à la salle paroissiale, une séance récréative des plus intéressantes et des plus distrayantes. Un auditoire nombreux et sympathique comblait la salle.

A la levée du rideau, l'assistance salua, par une salve d'applaudissements, les membres de la fanfare, qui, ce soir-là, étrennaient un magnifique et élégant costume de corps musical. Qu'ils étaient beaux et sveltes, nos petits "fanfaristes", avec leurs uniformes bleu d'azur! Ils ont fait l'admiration constante des spectateurs.

A une si chaleureuse ovation, les juvéniles instrumentistes ont répondu par un morceau de musique enlevant, dont l'exécution témoigna hautement de leurs progrès rapides dans l'art musical. Par ses applaudissements, la foule manifesta sa vive satisfaction et son enthousiasme communicatif.

L'auditoire assista ensuite à deux comédies dont le succès fut très heureux. Les acteurs, dont plusieurs étaient à leurs débuts, ont interprété leurs rôles avec naturel et aisance.

La comédie "Gavroche et John Bull" amusa bien les auditeurs. Les fines réparties de Gavroche, le petit gamin de Paris, aux questions intempestives du visiteur anglais, ont souvent suscité une franche hilarité. Les deux jeunes débutants se sont retirés, applaudis de leurs premiers succès.

Dans une jolie déclamation intitulée "La campagne", M. Fernand Painchaud a révélé de réelles dispositions pour l'art de l'élocution.

Vint ensuite le "Docteur Oscar", comédie d'intrigue en deux actes. Ce fut la pièce de résistance de la soirée. Cette spirituelle comédie fut représentée avec entrain et sagacité.

Les entr'actes se succédèrent agréablement. M. l'abbé L. Lussier, directeur de la fanfare et de la chorale du collège, avait préparé, pour égayer et charmer les auditeurs, des morceaux choisis de chant, entr'autres "Le baiser de la langue française... aux petits de chez-nous" (paroles du R. P. G Boileau, O.M.I., musique de M. H. de Chatillon), ainsi que "Montagnes Pyrénées". Le public a vivement goûté ces chants et leur prodigua les honneurs d'un rappel.

M. le curé Charles Maillard, dans une vibrante allocution, invita ses paroissiens à soutenir l'oeuvre du collège français de la Saskatchewan. Il félicita ardemment les organisateurs de la séance, le R. P. O. Paradis, O.M.I., M. l'abbé L. Lussier, M. l'abbé H. Laplante, etc. Il remercia les MM. Huel et M. Clément qui prêtent si avantageusement leur généreux concours à nos jeunes musiciens. Appréhendant de blesser la modestie de Mme Napoléon Boucher, qui préfère rester dans l'ombre, Monsieur le Curé s'abstint de la féliciter publiquement de la générosité qu'elle ne cesse de manifester au collège. Cette générosité mérite d'être mentionnée et d'être connue du public. Notre reconnaissance l'exige. Voilà: Mme N. Boucher, avec le concours de ses filles dévouées, a gratuitement confectionné nos élégants costumes de fanfare. Nous lui disons un sincère et cordial merci.

Des remerciements spéciaux sont aussi adressés à Mlle V. Lemoyne, qui accompagne toujours, avec autant d'art et de talent que de dévouement, nos chants harmonisés au piano.

Le R. P. J. Magnan, O.M.I., recteur du collège, résuma en quelques mots pleins d'éloquence et de conviction, ses impressions de la récente convention de Prince-Albert. Il rappela les voeux et les résolutions du congrès. "Réclamons l'intégrité de nos droits scolaires, dit-il, et de nos libertés religieuses et nationales. Gardons aux lèvres de nos enfants les pures et sonores syllabes du verbe des aïeux, de la langue française, la plus belle et la plus riche de toutes." Il invita nos compatriotes à procurer à leurs enfants une éducation supérieure et classique, en dépit de tous les sacrifices. Dans l'enceinte bénie de notre collège français, préparons-nous une élite de lutteurs, artisans de notre survivance, et promoteurs de notre expansion ethnique, à l'honneur de l'Eglise et à la gloire de la patrie canadienne.

La séance se termina par le chant de l'hymne national "O Canada". Et la foule se retira satisfaite et joyeuse.

Nos remerciements réitérés et nos voeux de gratitude aux généreux citoyens de Gravelbourg pour leur encouragement tangible à l'occasion de nos séances et pour leur sympathie croissante à l'oeuvre de notre collège naissant.

PROGRAMME

1. Fanfare.
2. "Gavroche et John Bull", saynète: Joseph Ross et T.-H. Lambert.
3. "Le baiser de la langue française", chorale.
4. Discours de M. l'abbé Charles Maillard, curé,
5. Fanfare.
6. "Docteur Oscar", premier acte.
7. Déclamation: "La campagne", M. Fernand Painchaud.
8. Chant: "Montagnes Pyrénes", chorale.
9. "Docteur Oscar", deuxième acte.
10. Discours du R. P. J. Magnan, O.M.I., recteur du collège.
11. Fanfare: "O Canada".

CHANT DE LA PASSION

Le chant si impressionnant et solennel de l'évangile de la Passion, qui rappelle, par ses accents lugubres et émotionnants, les scènes douloureuses des souffrances et de la mort de notre Divin Sauveur, a été exécuté, le dimanche des Rameaux, par le R. P. A. Schimnoski, O.M.I., et MM. les abbés L. Lussier et H. Laplante, professeurs au collège.

STATISTIQUES DU RECENSEMENT ET NOTRE COLLEGE FRANCAIS

Le dernier bulletin officiel publié par le "Bureau des statistiques du Canada" permet de constater l'augmentation de la population de langue française dans les provinces de l'Ouest canadien.

De 1911 à 1921, la population française a augmenté de 10,000 âmes au Manitoba, de 19,000 dans la Saskatchewan, de 11,000 dans l'Alberta et de 2,000 dans la Colombie-Britannique. L'augmentation totale de la population de langue française de 1911 à 1921 dans les quatre provinces de l'Ouest, a donc été d'environ 42,000 âmes. Ce splendide épanouissement de notre race dans les plaines de l'Ouest nous est d'un vif et suprême réconfort.

D'après les statistiques officielles du gouvernement fédéral, pour le recensement de 1921, le Manitoba compte actuellement 40,638 catholiques de langue française, la Saskatchewan 42,152, l'Alberta 30,913, la Colombie Britannique 11,246, le Yukon 248 et les Territoires du Nord-Ouest 258, soit en tout 125,491 Canadiens français à l'ouest des Grands Lacs. A l'heure actuelle, la province de la Saskatchewan est donc celle où l'élément français prédomine dans l'Ouest canadien, avec sa population française de 42,152 âmes. Ce nombre global d'âmes comporte un total d'au moins 5,000 à 6,000 familles de langue française.

A l'examen de ces statistiques officielles, ne serait-il pas opportun de constater que ces 5,000 ou 6,000 familles de langue française devraient être en mesure de nous envoyer, à l'automne de 1923, un minimum de 200 élèves à notre collège français de la Saskatchewan établi à Gravelbourg. En réalité, si ces 5,000 à 6,000 familles françaises de la Saskatchewan parvenaient à nous envoyer collectivement l'automne prochain un contingent de 200 élèves, ce chiffre ne représenterait après tout que la très faible proportion de un élève par 25 ou 30 familles françaises, et cette proportion de 200 élèves pour une population d'au-delà de 5,000 familles françaises ne serait encore en définitive qu'un infime minimum.

A la suite de la récente convention de Prince-Albert, et selon le voeu d'une des plus importantes résolutions de ce congrès, nous faisons donc un chaleureux et pressant appel à tous nos compatriotes de la Saskatchewan d'orienter vers notre collège français un nombreux contingent de brillants petits collégiens de langue française et une gracieuse légion d'au moins 200 élèves de choix, pour y recevoir une éducation supérieure et une formation classique, en harmonie avec nos convictions religieuses et nos aspirations françaises, afin de devenir l'élite puissante et libératrice qui assurera notre survivance ethnique et le magnifique déploiement de notre expansion nationale.

* * *

L'A.C.J.C. ET LA FETE DE DOLLARD

Nous avons appris avec le plus grand plaisir que le cercle local de l'A.C.J.C. se propose de célébrer cette année avec un éclat inacoutumé et d'imposantes démonstrations patriotiques et religieuses, la fête nationale de Dollard des Ormeaux, le pieux et chevaleresque héros de l'histoire canadienne-française. Nous applaudissons de tout coeur à cette heureuse initiative de l'A.C.J.C. et nous offrons à ses membres nos plus fraternelles félicitations pour cette opportune entreprise en l'honneur de Dollard et de ses dix-sept compagnons, sauveurs de la patrie naissante aux sombres jours de 1660. Notre jeunesse studieuse, fascinée par l'admirable fait d'armes du héros du Long-Sault, se fera un agréable et pieux devoir de se joindre aux membres de l'A.C.J.C. et d'apporter à coeur-joie leur humble et généreux concours au plein succès de cette grandiose fête du souvenir.

Pourquoi va-t-on au lit? — Parce que le lit ne vient pas à nous.

Le Tanlac fait gagner 27 livres à Mme Craig

Elle affirme que le Tanlac l'a guéri de l'indigestion, du rhumatisme, lui a rendu graisse et force.

"Le Tanlac m'a guéri de quatorze années de souffrances et m'a donné une santé telle que je fais mon travail en chantant." C'est ce que déclarait récemment Madame Margaret Craig, 10, avenue Sutton, Toronto, Ont.

"Je souffrais de rhumatisme dans les membres inférieurs au point que j'avais les pieds et les chevilles enflés au point de ne pouvoir lacer mes bottines. Je marchais en boitant et parfois la douleur était si atroce que je croyais que c'était la fin. Je souffrais aussi de maux d'estomac, de nervosité, d'insomnie; j'étais très maigre, extrêment faible et épuisée".

"Quand je vis quel bien me faisait un traitement au Tanlac, j'en eus grande joie et je continuai à prendre ce remède. J'ai maintenant un appétit vorace, ai engraissé de 27 livres et je dors comme un enfant. Mieux que tout cela, c'est que tout symptôme de rhumatisme a disparu et que je suis aussi bien que je ne l'ai jamais été. Je ne voudrais pas me passer du Tanlac."

Le Tanlac est en vente chez les principaux pharmaciens. Plus de 35 millions de bouteilles vendues.

dont tu parles d'elle comme si elle était une amie intime?

— Si vous la connaissiez, vous comprendriez aussitôt cette intimité, répondit Paula; elle est charmante! et nous nous sommes plu tout de suite; ensuite, la pensée que nous étions du même pays nous a rapprochées.

M. Gerbert ne chercha pas à prolonger la conversation sur un sujet qui lui déplaisait, et Paula s'étonnait que l'humeur de son père se fût altérée à propos des Sainte-Luce.

Mais la physionomie de M. Gerbert s'éclaira en apercevant un cavalier, son favori, Manuel de Laloil, qui arrivait vers eux au grand trot. Il s'arrêta pour serrer la main de M. Gerbert et, n'ayant pas vu Paula depuis quatre ans, la salua cérémonieusement; elle-même lui rendit son salut d'un air indifférent.

—D'où venez-vous, si la question n'est pas indiscrète? demanda gaiement M. Gerbert.

— De Terray.

— Vous avez vu mon beau-frère?

— Un instant seulement; on le chassera de sa maison dans trois jours. Je serais allé aujourd'hui vous prévenir si je ne vous avais pas rencontré.

—Chassé dans trois jours... Eh bien, nous manifesterons contre cette mesure malpropre. Vous en serez?

— N'en doutez pas... Je ne suis pas plus dévot qu'un autre, mais je déteste la bêtise.

— Bêtise?... Vous êtes indulgent!

— Croyez-vous?... Pour moi, je pense que les trois quarts des vilenies humaines sont dues à l'inintelligence.

Il salua de nouveau Paula et s'éloigna rapidement, non sans avoir été frappé par la beauté de la jeune fille.

Il était déjà loin, et Paula ne songeait plus à lui, lorsque son père lui dit:

— Vous ne vous étiez pas vus depuis longtemps; comment le trouves-tu?

— Qui? M. de Laloil? Laid et commun.

— Commun! s'écria-t-il.

— Il est massif, dit-elle en riant. On dirait un charretier habillé en gentleman.

M. Gerbert, consterné, se précipita en rentrant chez sa femme pour lui parler de la première impression de leur fille.

— Je crains bien, dit-elle en soupirant, qu'elle ne juge et ne voie jamais comme nous.

— Mais elle ne pouvait pas l'avoir complètement oublié, et il n'a pas tant changé depuis quatre ans?

— Non, ce n'est pas lui qui a changé, c'est elle!

— C'est un premier coup d'oeil, reprit M. Gerbert, généralement optimiste. Je n'aurais jamais pensé à trouver Manuel laid et commun. Il a tant de qualités! quand elle les connaîtra...

— Ne parlons de rien, ne la heurtons pas, répondit Mme Gerbert, en mère prudente et en femme avisée. Rien ne presse pour la marier.

— Heureusement! mais tu sais bien ce que M. de Laloil m'a dit encore dernièrement?

— Je connais aussi bien que toi-même les dispositions de nos amis, je désire ardemment qu'un jour le projet se dessine et aboutisse, mais nous aurions tort de rien laisser transpirer avant de connaître les idées de Paula.

Les précautions de Mme Gerbert étaient bien inutiles, car la simple question de son père avait en partie éclairé Paula; et l'idée de se marier très jeune était aussi loin de son esprit que le désir d'épouser Manuel de Laloil. Elle espérait jouir largement de sa vie de jeune fille et entraîner ses parents dans de grands voyages, mais s'il avait été question pour elle d'un établissement, son imagination eût dépassé les horizons de Candes.

Dans la journée, M. Gerbert la conduisit à Terray, petite ville de dix mille âmes où l'archiprêtre, M. Ceyrel, exerçait un ministère actif, étendant fort loin dans le département une influence bienfaisante.

C'était un homme un peu plus âgé que sa soeur, grand, blond, avec l'attitude raide, le visage coloré, la bouche mince et fine, des yeux observateurs, enfoncés sous des sourcils qui, comme les cheveux, commençaient à blanchir. Très instruit, d'un esprit vif et acéré, il passait pour le prêtre le plus intelligent du diocèse; mais, comme on est toujours mal jugé, on le disait ambitieux, alors que son ambition se bornait à faire du bien, à lutter intelligemment contre les difficultés suscitées par les lois nouvelles, et, par-dessus tout, à mettre sa vie intérieure en accord avec le bien extérieur qu'il désirait accomplir.

Longtemps aumônier d'un grand lycée, les élèves l'adoraient et, quand il fut question de son départ, déclarèrent que, si on le leur enlevait, ils n'iraient plus jamais à confesse.

Lorsqu'on rappelait l'incident à M. Ceyrel, il disait d'un ton ému:

"Pauvres enfants... les pauvres enfants!"

En public, sa parole était un peu froide, mais toujours littéraire, et d'une élévation qui dépassait trop souvent son auditoire.

Brusque dans certains cas, il était cependant foncièrement aimable, tant par sa nature que par bonté et raisonnement supérieur, car il n'aimait pas la religion renfrognée ou étroite.

De certaines feuilles religieuses, il disait avec une conviction amusante:

"C'est l'exemption complète de toute pensée..."

Spirituel et facilement moqueur, d'une moquerie sans méchanceté, il passa longtemps pour caustique; aussi, en arrivant à Terray, il commença par effrayer bon nombre de gens, lesquels se rassurèrent promptement en observant les effets d'une bonté qui ne perdait aucune occasion de se manifester, et en constatant que M. Ceyrel avait la conception la plus haute, la plus sainte de ses charges.

Paula l'aimait beaucoup. Elle se rappelait, avec un plaisir ému l'intérêt qu'il prenait à elle, à ses idées, jusqu'à ses jeux de petite fille, et sa compréhension des sentiments d'une enfant. Plus tard, en l'écoutant, en pouvant mieux juger le caractère de son oncle, il lui inspira une confiance absolue et fut pour elle enveloppé d'un prestige élevé.

Quand M. Gerbert et sa fille arrivèrent à Terray, M. Ceyrel était sorti, après avoir donné l'ordre de faire attendre les visiteurs.

Le presbytère, derrière l'église, communiquait avec elle par un couloir qui conduisait directement à la sacristie.

Bâtie par un curé, vers 1780, pour être laissée à ses successeurs, la maison avait le bel air que, dans un temps où les hâtes excessives étaient ignorées, on savait donner même aux bâtiments d'ordre moyen.

La plupart des fenêtres ouvraient sur un jardin tranquille; les murailles étaient recouvertes de plantes grimpantes et de treilles dont les grappes de raisin avaient, pendant plusieurs générations, procuré des joies aux enfants qui venaient en automne voir le curé.

La grande porte du jardin, près de laquelle était une petite maison servant de porterie, donnait sur une rue étroite et fort laide; mais une large allée séparait, de la rue, l'entrée même du presbytère. Un perron menait dans un vestibule; à droite, un petit parloir communiquait avec la salle à manger; de l'autre côté de la salle, un grand salon, précédait une chambre-bibliothèque dite: chambre de l'évêque.

Les familiers de la maison évitaient le grand perron pour se diriger, au milieu du jardin, vers quelques marches, qui permettaient d'accéder directement dans le salon, considéré comme une des curiosités et des jolies choses de Terray.

Les murs étaient tendus de tapisseries; elles représentaient les quatre saisons, avec des bordures d'un dessin charmant; les meubles Louis XVI, demeurés à la même place depuis l'entrée du premier curé dans la maison, achevaient, malgré quelques fausses notes introduites dans le cours du dix-neuvième siècle, de conserver à la pièce un air traditionnel. Les visiteurs qui attendaient pouvaient évoquer le passé dans sa forme séduisante et dans ses souvenirs honorables.

Cette habitation recueillie, élabrée intérieurement, mais parfaitement aménagée pour un presbytère, n'avait pas toujours plu à Paula; depuis quelques années, elle la regardait avec des yeux exercés à saisir le côté artiste et poétique des traditions.

— Qu'il est joli et tranquille, ce salon! dit-elle à son père. Je comprends que les touristes demandent à le voir. Cette maison est si bien en harmonie avec sa destination, ne peut-on empêcher qu'elle soit volée?

M. Gerbert n'eut pas le temps de répondre, la porte de la salle à manger s'ouvrit et M. Ceyrel entra, en clignant un peu les yeux pour reconnaître ses visiteurs.

— Ah! c'est la petite Paula... petite n'est pas le mot, dit-il en s'arrêtant à quelques pas d'elle, sans dissimuler son plaisir étonné à la vue d'un épanouissement auquel il n'avait pas songé.

(A suivre).

Beaucoup d'enfants malades comment les traiter

Les enfants sont enclins à se mouiller les pieds, à prendre froid, à attrapper le croup et donnent ainsi beaucoup de misère à la maman. A la première toux, au premier éternuement, frictionnez la poitrine du petit avec la Nerviline, frictionnez généreusement car cela ne peut pas nuire. Puis faites un gargarisme de Nerviline et d'eau et faites gargariser l'enfant durant cinq minutes. Au moment du coucher, donnez à l'enfant dix gouttes de Nerviline dans de l'eau chaude sucrée. Le résultat sera excellent et le lendemain matin l'enfant sera mieux. La Nerviline est une grande protection au foyer. Grosse bouteille de 35 sous chez les marchands. 6

Accomplit des merveilles dans le cas de rhumes, catarrhe et bronchite

Quand vous râlez, que vos poumons et votre poitrine sont malades que vous avez le rhume, ne craignez pas la tuberculose, mais prenez du Catarrhozone et vous serez bien. Il nettoie la gorge, met fin au renaclement, soulage la poitrine et libère les bronches. On ne peut rien trouver de mieux pour le catarrhe du nez. Le Catarhozone est le remède même de la nature. Il calme et guérit, il met fin à tout malaise de la gorge, des poumons et des bronches. Prescrit par les spécialistes et employé par des milliers chaque jour. Procurez-vous le traitement d'une piastre. Il dure deux mois. Quantité moindre: 50 sous. Echantillon: 25 sous.

CHRONIQUE DE SAINT-BONIFACE

LES AFFAIRES MUNICIPALES

Séance ordinaire du conseil, le lundi, 26 mars

Le conseil municipal de St-Boniface s'est réuni, lundi 26 mars, dans la salle habituelle de ses séances. Les débats eurent lieu d'abord à huis-clos, de 7 heures du soir à 10 heures et demie, au sujet de l'étude d'un grand nombre de questions, notamment celle concernant certaines affaires de police qui ne purent pas, toutes, être définitivement tranchées. Durant cette assemblée secrète, c'est-à-dire pendant trois heures, la foule envahissait la salle des séances publiques qui fut bientôt remplie de curieux accourus pour y entendre discuter plusieurs points administratifs qui avaient été annoncés comme très intéressants. Et, pour fermer aussi les portes à l'ennui, cette masse d'administrés, pareille à des spectateurs, dans un entr'acte de théâtre, se mit à rire et à causer et même à chanter sous une avalanche de plaisanteries qui n'engendrèrent pas la mélancolie. Enfin, à 10 h. 30, M. le maire R.-J. Swain, suivi de son conseil, ouvre la séance publique par une courte allocution à ses administrés qu'il remercie d'être venu en aussi grand nombre s'intéresser aux débats et à la défense des intérêts de la cité.

La série des résolutions prises commence par l'adoption du plan du Comité d'organisation dont l'échevin J.-B.-T. Hébert est le président, tel qu'il a été conçu, à huis-clos, par les réadmissions suivantes:

Bureau du secrétaire de la mairie: Mlle V. Chabot, sténographe.

Bureau du trésorier: M. Jas. Dott, comptable.

Bureau de l'hygiène et des licences: le Dr James Prendergast, officier de santé, et John Duke, gardien de la fourrière.

Bureau de l'ingénieur: M. A.-K. Primeau, ingénieur assistant, et J.-B. Poirier, contremaître. Aqueduc: MM. A. Lafrance, B. Blanchette, J. Maurescaux, G. Bédard. Quant à M. Prince, son cas a été laissé en suspens, pour être examiné à la session suivante.

Bureau de la police: MM. le sergent Decuper; les agents O. Supeene, J. Verne, J.-H. Beaudry, O.-R. Butner, J. McDougall, R. Swainson, A. Savoie et le greffier A. Schwartz. Quant à MM. V. Faille, sergent, et W.-J. Brune, agent, démissionnaires, leur affaire sera tranchée jeudi prochain à la session supplémentaire du conseil.

Poste d'incendie No 1 — Ont été réadmis: MM. A. Gladu, capitaine; H. Boivin, A. Brabant, J. Ducharme, T. Hébert, T. Gagnon, L. Lambert, R. Godard, A. Delisle et A. Bédard, pompiers.

Poste d'incendie No 2 — Ont été réengagés également: MM. W. Rogers, capitaine; H. Gauthier, A. Thompson, A. Spence, T. Bésant, Jos. Leveillé, D. Marcil et G. Manson, pompiers. A l'acceptation définitive de la nouvelle pompe installée au poste No 2, il sera procédé à la nomination de quatre nouveaux pompiers. Cette pompe, on se le rappelle, commandée le 11 janvier dernier, est une "American Lafrance 75", six cylindres, 105 h.p.; elle a coûté $14,250 et doit être éprouvée incessamment par un expert de la compagnie Lafrance d'Edmonton.

M. T.-P. Jones, le gardien de l'hôtel de ville, cèdera son logement au chef de police Thomas Gagnon et prendra celui occupé actuellement, au même étage, par M. Meindl, l'ingénieur de la ville. M. Thompson, chef des pompiers, s'installera au poste d'incendie No 2 dans les appartements que M. Thomas Gagnon aura quittés, par application du nouveau plan d'organisation municipale. Et M. l'ingénieur Meindl pourvoiera lui-même à sa nouvelle habitation.

L'acte d'engagement de M. de Moissac comme trésorier de la ville a été donné en troisième lecture.

M. Meindl, l'ingénieur de la ville, a déposé un rapport sur les dépenses faites pour l'enlèvement de la neige sur les trottoirs et sur les rues depuis le 1er janvier; le montant de ces dépenses est de $2,854. Mais M. J.-B.-T. Hébert n'est point satisfait; il demande à M. Meindl de fournir un autre rapport englobant toutes les dépenses faites pour le même travail, pendant l'hiver.

Le rapport des chefs de bureaux de votes, dans l'élection du maire M. R.-J. Swain, a été lu à la satisfaction de tous les auditeurs.

MM. Swain, maire, Gevaert, Wilson et Taylor, échevins, verront les administrateurs du fonds d'amortissement pour obtenir d'eux le choix d'un teneur de livres qui s'occuperait de ces comptes au salaire de $50 par mois.

En réponse à un avertissement donné pour obtenir un gardien du terrain à déchets de la ville, le conseil reçoit du titulaire actuel, M. P.-A. Laurendeau, une demande en retard tendant au moins, dans le cas où on ne lui conserverait pas son poste, à garder son logement jusqu'au 1er juin, afin de lui permettre d'en trouver un autre, pour lui, sa femme et ses sept enfants. Il y a aussi plusieurs autres demandes sur lesquelles il sera statué ultérieurement.

* * *

Séance extraordinaire du consel, le 29 mars

L'échevin T. J. Wilson déclare que si le conseil persiste à rester sur la pente des dépenses, les taxes, cette année, seront élevées encore de $50,000. Cet afflux serait dû à l'augmentation des salaires des employés et au nombre, toujours croissant, du personnel de la ville; dans la création, par exemple, d'un nouveau chef des pompiers, quatre servants pour la nouvelle pompe, un contrôleur, etc., etc.

Suivant le rapport du comité de police adopté à l'unanimité, le conseil accepte la démission de M. V. Faille, sergent, et celle du constable J.-W. Brune. Aucun détail n'a été donné au sujet des démissions qu'une communication faite par l'agent de police Brune, sur un événement qui se serait passé au poste d'incendie No 2, le 23 décembre 1922, et pour laquelle le maire Swain appelle l'attention du conseil. Mais l'échevin Hébert intervenant, demande à ce que cette affaire soit renvoyée au comité de police et les deux démissions ont été tenues pour effectives le samedi suivant.

Une motion de condoléances mise aux voix par l'échevin T.-H. Wilson secondée par l'échevin J. Daoust et acceptée à l'unanimité, est adressée à la famille et aux parents de M. J.-A.-F. Bleau, ancien maire de St-Boniface, décédé, jeudi dernier, à 3 heures du matin, dans sa résidence de la rue Notre-Dame. La ville a fait déposer des fleurs sur son cercueil et le conseil municipal assistera aux funérailles.

de M. Strong, trésorier de la Société d'Horticulture de St-Boniface et de Norwood, par laquelle il remercie le conseil municipal de la gratification de $200 qu'il a faite à la société.

La commission des finances de la ville accorde un délai de 60 jours à la *Winnipeg Motors, Limited*, pour payer l'arrérage de ses taxes.

Le vieux pont Broadway qui, depuis si longtemps, occupait l'attention des citoyens de St-Boniface et celle de nos édiles, est passé à l'état de souvenir. Il a été versé pour solde de tout compte, par la ville, la somme de $325 qui restait à payer au soumissionnaire de ce démantèlement.

Bien que ce vieux pont ait disparu, ceux de Norwood, Youville et Provencher laisseront assez de soucis à nos conseillers.

Incidents divers

L'échevin McFadyen, soutenu par les échevins Wilson et J. Daoust, invite le conseil à conclure que l'organisation, dans les différents travaux et attributions accordées aux employés de la ville, aussi bien à ceux du dehors qu'à ceux du dedans, soit laissée exclusivement à la charge des chefs de bureaux dont ils dépendent. C'est ainsi, par exemple, que le nouveau trésorier, M. de Moissac, pourrait choisir ses collaborateurs. L'échevin Hébert, qui avait présenté une motion contraire, a retiré cette motion sous condition qu'on ajournerait à plus tard la désignation du salaire attribué précédemment au comptable, M. James Dott. Satisfaction a été donnée à M. Hébert et, dans le département des finances, les affaires pourront continuer à s'expédier ainsi jusqu'au 30 avril prochain. Dans toutes ces attributions aux différents bureaux de la ville pour le choix des employés, l'échevin Daoust a pris une part très active dans la discussion. Grande discussion, aussi, au sujet de l'appointement de $260 accordée au secrétaire de mairie, M. Ernest Gagnon. L'échevin Wilson aurait voulu qu'il soit diminué. Chaude altercation encore entre le maire, M. Swain, et l'échevin McFadyen, au sujet du traitement de M. Meindl l'ingénieur de la ville. M. McFadyen, appuyé par le président du comité de réorganisation, M. J.-B.-T. Hébert, et l'échevin Doucet, demande une réduction. Mais par quatre voix contre trois, la réduction est repoussée. Ont voté pour: MM les échevins McFadyen, Hébert et Doucet; ont voté contre: MM. les échevins Holden, Dowse, Taylor et Daoust. L'échevin Wilson n'était pas présent et les échevins Carson et Gevaert ne s'étaient pas rendus à la réunion.

Autres fixations de salaires

Le conseil procède encore à d'autres fixations de salaires: M. A.-K. Primeau a $185, M. T.-P. Jones $170, A.-C. Russell $40 et M. le Dr Prendergast, officier de santé, $65. Le salaire du magistrat de police A. Dubuc est réduit de $85 à $50. L'appointement du chef de police Thomas Gagnon est arrêté à $170 avec logement; celui du sergent de police Decuyper à $160 et celui des agents à $125. Le chef des pompiers Thompson recevra $145 avec logement; le capitaine des pompiers de la station de feu No 1 aura $125, celui du poste No 2 $135, et les pompiers $120.

A la demande du maire R.-J. Swain, ainsi que nous le faisions prévoir dans notre dernier numéro, le conseil abolit le registre des entrées et des sorties des employés à l'hôtel de ville. L'échevin Daoust était également de cet avis.

Les échevins McFadyen et Wilson, les deux commissaires choisis par le conseil pour se mettre en contact avec la ville de Winnipeg et le comité du pont, vont tâcher d'obtenir une seconde descente de lieux à St-Boniface pour aujourd'hui, mardi, à 10 heures du matin.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg Téléphone A 8870.

R. P. A. Normandin, O.M.I., curé. R. P. Pilon, O. M. I., vicaire.

Messes: le dimanche: 7 h. 30 et 9 h. Grand'messe à 10.55 h. Office du soir: Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30

On n'a rien à craindre de ceux qui craignent Dieu. — Eugénie de Guérin.

Ceux qui n'ont jamais souffert ne savent rien. Ils ne connaissent ni les biens ni les maux. Ils ignorent les hommes, ils s'ignorent eux-mêmes. — Fénelon.

Autour de la Ferme

LE CONTROLE DES VACHES LAITIERES

Le président-gérant d'une compagnie qui exploite une grande ferme où se trouve un troupeau de 130 vaches laitières, a écrit dernièrement à l'auteur de ces lignes pour lui dire combien il apprécie le contrôle de la production laitière. "Il nous renseigne exactement sur la valeur de nos vaches", dit-il, "et il nous permet de rendre un bien meilleur service à ceux qui désirent acheter nos animaux de surplus, car ces acheteurs peuvent se rendre compte, en consultant nos registres de production, de la vraie valeur de ces animaux."

Pendant l'année 1920, ce troupeau a produit en moyenne 8,887 livres de lait, dont 284.2 livres de gras pour toutes les vaches traites pendant sept mois ou plus. Un grand nombre de ces vaches ont donné plus de 10,000 livres de lait. La production la plus élevée a été de 15,478 livres de lait contenant 473.3 livres de gras. Ce troupeau rapporte beaucoup parce que, depuis longtemps, les propriétaires ne se servent que de taureaux pur sang, appartenant à une bonne famille laitière, et parce qu'ils nourrissent leurs vaches d'après la quantité de lait qu'elles donnent.

Il y a aujourd'hui au Canada environ 3,500,000 vaches réparties sur près de 700,000 fermes. Il faut de grosses quantités de fourrages et grain pour les nourrir et bien des heures de travail coûteux pour les soigner. Or, une bonne partie de ces aliments et de ce travail est gaspillée en pure perte, parce que la plupart des troupeaux renferment de pauvres bêtes peu productives. C'est pour cela, et c'est parce que les mauvaises vaches restent ignorées dans le troupeau laitier jusqu'à ce que l'on se mette à peser et à éprouver le lait systématiquement de chacune d'elles, que nous recommandons le contrôle de la production laitière à tous les laitiers, comme une pratique de bon sens, dont l'emploi s'impose dans leur industrie.

BEAUCOUP D'AMELIORATION POSSIBLE

Il serait impossible de déterminer par des chiffres exacts, la production moyenne de toutes les vaches laitières au Canada. Mais à en juger par ces évaluations soigneuses, faites de temps à autre, la moyenne de production est d'environ 4,000 livres de lait et 160 livres de gras par année. En 1920 la production moyenne des vaches dont le contrôle était surveillé par la division de l'industrie laitière a été de 5,891 livres de lait et 214.1 livres de gras, et certaines sociétés ont dépassé ce chiffre de beaucoup. La production moyenne de 963 vaches en Ontario a été de 7,135 livres de lait et 245.8 livres de gras. Un centre de contrôle a obtenu une production moyenne par vache de 9,413 livres de lait et de 335.6 livres de gras. Quelques troupeaux sur lesquels le contrôle a été pratiqué plusieurs années de suite ont atteint des moyennes de 11,000 livres de lait et 371.3 livres de gras. Dans ces troupeaux sélectionnés, des vaches métisses ont produit plus de 15,000 livres de lait et 500 livres de gras de beurre; tandis que le contrôle officiel d'animaux de race pure sélectionnés et d'une bonne lignée accuse des productions énormes, qui vont jusqu'à 37,000 livres de lait et plus de 1,200 livres de gras de beurre en 365 jours.

Quand on voit de tels écarts de production, il semble que l'on peut compter obtenir une bonne amélioration dans la production de la vache laitière sur la ferme canadienne.

DIFFERENCES ENTRE LES TROUPEAUX ET LES VACHES

L'une des raisons principales qui nous engage à contrôler la production de chacune des vaches du troupeau, c'est que toutes les vaches n'ont pas la même aptitude laitière, c'est-à-dire la même capacité de production. On pourrait, par exemple, trouver dans un troupeau deux vaches qui se ressemblent beaucoup au point de vue de la taille, de l'âge et de l'apparence générale, et qui, cependant, diffèrent beaucoup l'une de l'autre par la quantité de lait et de gras de beurre produits, révélée par le contrôle au moyen de la balance et de l'épreuve Babcock. Ces différences de production existent non seulement entre les vaches d'un même troupeau, mais elles s'étendent aussi aux troupeaux entiers d'un même district.

Dans une certaine localité, il y a un troupeau qui avait une production moyenne de 11,912 livres de lait et 379.3 livres de gras. Un autre troupeau de dix-huit vaches dans le même district, expédiant à la même fabrique, avait une production moyenne par vache de 5,398 livres de lait et de 192.3 livres de gras. Il y a également une grosse différence entre les bêtes de chaque troupeau; par exemple, dans ce dernier troupeau, il y avait deux vaches qui ont donné du lait pendant une même longueur de temps; l'une a produit 8,169 livres de lait et 260.3 livres de gras et l'autre seulement 3,790 livres de lait et 173.8 livres de gras.

Dans le premier troupeau les différences de production ne sont pas aussi marquées. Nous y trouvons par exemple, la vache No 12, qui a donné 15,070 livres de lait et 503.5 livres de gras, et la vache No 13, qui a donné 9,810 livres de lait et 334.2 livres de gras. Mais dans ce cas la vache No 13 avait 9,810 livres de lait à son actif et c'était une bête avantageuse tandis que la vache qui n'a produit que 3,790 livres de lait n'a probablement laissé aucun bénéfice.

Nous avons une carte qui représente, sous forme graphique, les différences de productions entre les 963 vaches de l'Ontario. Toutes les mauvaises vaches ne se trouvent pas dans un petit nombre de petits troupeaux, ni dans un petit nombre de localités; elles sont mélangées un peu partout avec les bonnes dans presque tous les troupeaux et ce n'est que par un contrôle constant et persistant que l'on peut arriver à les découvrir.

RELEVES COMPLETS DE PRODUCTION DE 963 VACHES DE L'ONTARIO, 1921

Les relevés complets de la production de ces 963 vaches de l'Ontario, en 1921, établissent les faits suivants:

1o. La production moyenne de 963 vaches a été de 7,136 livres de lait et de 246 livres de gras.

2o. La production moyenne des 240 meilleures vaches a été de 10,115 livres de lait et de 340 livres de gras.

3o. La production moyenne des 210 plus mauvaises vaches a été de 4,046 livres de lait et de 167 livres de gras.

4o. La production de la meilleure vache a été de 16,319 livres de lait et de 694 livres de gras.

5o. La production de la plus mauvaise vache a été de 2,434 livres de lait et de 83 livres de gras.

Quelle ligne représente la production moyenne de votre troupeau? Etes-vous sûr que vous n'avez pas dans votre troupeau une vache comme la plus mauvaise? Ce n'est qu'en contrôlant la production que vous pourrez le savoir.

POURQUOI FAIRE L'EPREUVE DU LAIT

La quantité de gras que renferme le lait est une question qui devient de plus en plus importante pour le laitier. Il est généralement admis dans le monde de l'industrie laitière que le lait devrait être acheté et vendu sur la base du gras de beurre, c'est-à-dire que l'on devrait payer une prime sur la qualité plutôt que sur la quantité. Le paiement du lait d'après sa richesse en gras de beurre est même devenu une question si importante que les gouvernements provinciaux ont jugé utile d'adopter une loi rendant obligatoire ce mode de paiement. Chaque cultivateur a donc intérêt à faire l'épreuve du lait de chacune des vaches de son troupeau, pour connaître la quantité de gras de beurre que ce lait renferme, et s'il trouve des vaches dont le lait est pauvre, il devrait s'en débarrasser à la première occasion, à moins que ces bêtes ne produisent une quantité suffisante de lait pour faire compensation. A l'heure actuelle une vache donnant 5,000 livres de lait, contenant cinq pour cent de gras de beurre, est plus avantageuse qu'une vache donnant 8,000 livres de lait, contenant trois pour cent de gras de beurre. Par exemple, une vache de ce troupeau a donné 5,216 livres de lait et 303.5 livres de gras, tandis qu'à une petite distance de là, une autre vache a produit 8,018 livres de lait et seulement 250 livres de gras. Il n'est pas très difficile de voir laquelle de ces vaches est la plus avantageuse au point de vue de la quantité du gras de beurre. Ces différences dans la quantité de gras que renferme le lait ne peuvent être découvertes que par l'emploi de l'appareil Babcock ou par d'autres épreuves chimiques de même nature. C'est pourquoi l'épreuve Babcock est si utile pour le laitier; c'est le seul vrai moyen qui permette de connaître au juste la valeur d'une vache et ce que celle-ci peut rapporter.

LA QUESTION DES ALIMENTS

L'alimentation des vaches laitières est une question que doivent étudier à fond tous les vachers et tous les propriétaires de troupeaux. La bonne alimentation est en effet l'un des moyens les plus sûrs d'augmenter la production de lait, mais elle exerce aussi un effet direct sur la production économique. D'après le professeur Eckles, du collège d'agriculture du Minnesota, qui est l'une des meilleures autorités en fait de vaches laitières, les trois erreurs les plus communes dans l'alimentation des vaches laitières sont les suivantes: pas assez de nourriture, pas assez de protéine, et pas assez d'égard pour les besoins de chaque vache.

Toutes les expériences qui ont été faites sur l'alimentation des vaches laitières, ainsi que les observations qui découlent des relevés des sociétés de contrôle, démontrent que la bonne alimentation augmente la production du lait de vingt-cinq à cinquante pour cent pour les vaches ordinaires.

Il importe que les vaches laitières reçoivent assez de nourriture pour ne pas maigrir et pour produire tout le lait qu'elles peuvent donner. Pour obtenir ce résultat il faut étudier les vaches et leur production. Il arrive aussi assez souvent que la ration manque de protéine, et la protéine est essentielle à la production du lait. On voit par exemple très souvent des vaches laitières qui reçoivent une ration d'ensilage, de foin et de paille avec un peu d'avoine concassée et très souvent pas de grain du tout; comment veut-on que ces vaches donnent du lait avantageusement? La protéine est indispensable; il faut la fournir au moyen de bon foin de luzerne ou de trèfle, ou sous forme de concentrés ou de grain comme les tourteaux de coton, les tourteaux de lin, le gluten à bétail, le son, l'avoine concassée, et d'autres moulées.

Au point de vue économique, il est nécessaire également que l'alimentation soit basée sur la production; c'est un système qui devrait être adopté dans tous les troupeaux. Il est bien entendu que l'on ne peut le faire d'une façon exacte que lorsque l'on contrôle la production de chaque vache, mais lorsque l'on a une feuille de lait, c'est une chose très simple que de répartir la ration de grain suivant la production de chaque vache.

Le laitier doit considérer que sa vache laitière est un marché pour les grains et les fourrages qu'il cultive sur sa ferme, et il doit se servir de sa balance à lait et de son appareil Babcock, et choisir le meilleur marché, c'est-à-dire les meilleures vaches possibles. Le contrôle de la production est le seul moyen d'utiliser ces marchés, et ce contrôle se rattache de très près à l'alimentation du troupeau laitier.

LA VACHE QUI PRODUIT LE PLUS EST LA PLUS AVANTAGEUSE

Il a souvent été démontré que la vache qui produit le plus est une bête beaucoup plus avantageuse que celle qui produit peu. Une enquête récente en industrie laitière a fait clairement voir que la bonne vache est un facteur décisif dans le revenu que le cultivateur peut tirer de son travail.

Les chiffres de cette enquête sont pour les deux meilleures et les plus mauvaises vaches du troupeau; ils couvrent l'année du calendrier 1920, alors que les prix des aliments et du lait étaient bien supérieurs aux prix actuels. Il est à noter cependant que quoique l'alimentation des bonnes vaches ait coûté près de deux fois plus cher que celle des mauvaises, elles ont produit près de trois fois autant de lait que ces dernières, et la meilleure vache a donné un bénéfice près de quatre fois plus élevé que la plus mauvaise. Les chiffres représentant le coût de l'alimentation par 100 livres de lait et par livre gras sont aussi très intéressants; ils sont beaucoup plus bas pour les bonnes vaches que pour les mauvaises. Une étude de ces chiffres démontre combien il est avantageux de nourrir les bêtes d'après ce qu'elles produisent. Si les mauvaises vaches avaient reçu autant de nourriture que les bonnes il y aurait eu une grosse perte, et si les bonnes n'avaient reçu que juste autant que les mauvaises, elles n'auraient pas pu produire d'aussi grosses quantités de lait et les profits n'auraient pas été aussi élevés.

Le contrôle de la production et le contrôle de l'alimentation font clairement ressortir les relevés et les profits faits par chaque vache du troupeau.

IL FAUDRAIT DE MEILLEURS TAUREAUX

Le "raçage" ou le bon choix des reproducteurs est sans aucun doute le moyen qui contribue le plus à améliorer permanemment nos troupeaux laitiers. On a beau se débarrasser des mauvaises vaches à mesure qu'on les découvre, tant que l'on emploie un mauvais taureau, on aura toujours de mauvais veaux, qui feront un jour de pauvres vaches. On peut augmenter la production du lait en donnant une meilleure alimentation mais il y a des limites à ce genre d'amélioration; il n'y en a pas au contraire lorsqu'on emploie des taureaux de race pure, issus de familles laitières bien connues. L'amélioration est alors soutenue et permanente.

On peut dire que dans presque tous les cas où la production du troupeau laitier a augmenté de façon sensible c'est à cause de l'influence exercée par les taureaux de race pure. Nous ne pouvons pas compter arriver à n'avoir que des vaches de race pure dans nos troupeaux, et la plus grande partie du lait produit viendra toujours de vaches métisses, mais ce que nous pouvons faire, c'est de nous procurer des taureaux pur sang, en nombre suffisant pour tous les troupeaux métis du pays, et il suffirait d'avoir ces taureaux, sans qu'ils soient des sujets d'un mérite exceptionnel, pour améliorer beaucoup nos troupeaux.

Autrefois on choisissait des taureaux d'après l'attitude laitière connue de leurs mères et de leurs pères, déterminés par le contrôle de la production. A l'avenir cependant on prendra également en considération plus qu'on ne l'a fait par le passé, l'aptitude laitière des filles de ces taureaux, qu'elles soient métisses ou pur sang.

Le contrôle des vaches laitières, par le système des sociétés, nous permet de mieux connaître les taureaux, et nous en fait conserver beaucoup qui, sans cela, auraient été sacrifiés.

D'expériences faites avec soin, il ressort que le taureau pur sang est le meilleur moyen d'augmenter la production. Dans trois troupeaux, on s'était servi de taureaux pur sang depuis dix ans ou plus; dans les autres trois on s'était toujours servi de taureaux métis.

Dans un troupeau où l'on a tenu soigneusement compte de la production de chaque vache depuis plus de vingt ans, on a trouvé que onze filles issues du même taureau donnaient plus de 800 livres de lait chacune de plus que leurs mères. Ailleurs encore, par l'emploi d'un taureau pur sang, la production d'une famille du troupeau a été portée de 6,435 livres de lait à 10,011 livres au cours de trois générations c'est-à-dire environ six ou sept ans. Un bon taureau pur sang est le meilleur placement qu'un cultivateur puisse faire dans son industrie.

RESULTATS DU CONTROLE D'UN TROUPEAU

On a un tableau qui fait ressortir d'une façon graphique l'augmentation de lait produite par un troupeau où le contrôle a été appliqué régulièrement pendant dix ans et où le propriétaire s'est toujours efforcé de se débarrasser des pauvres vaches, de choisir les meilleurs taureaux qu'il pouvait acheter avec l'argent qu'il avait à sa disposition et de distribuer d'après la quantité de lait produite, les rations qui s'étaient montrées les meilleures pour stimuler la sécrétion de lait.

On voit par ce tableau que l'augmentation a été régulière et soutenue, de 5,438 livres de lait pour quatorze vaches à une moyenne de 10,236 livres de lait et 360.9 livres de gras pour treize vaches, dont cinq étaient des génisses de deux ans. En d'autres termes, après neuf années de contrôle ce cultivateur obtenait près de deux fois autant de lait d'un plus petit nombre de vaches que lorsqu'il a commencé. C'est là seulement une preuve convaincante des avantages que peut donner le contrôle des vaches laitières. La plus grosse production moyenne a été faite par une vache adulte la huitième année; elle était de 12,547 livres de lait et 464 livres de gras.

C'est le contrôle des vaches laitières qui a permis d'obtenir ces résultats, mais les chiffres seuls résultant de ce contrôle n'auraient servi de rien si le propriétaire ne les avait pas étudiés et ne s'était servi des renseignements qu'il en retirait pour mieux soigner et bien exploiter son troupeau. Tous les laitiers peuvent en faire autant, ils peuvent tous obtenir les mêmes résultats; qu'ils commencent d'abord à contrôler la production; c'est-à-dire qu'ils se rendent exactement compte de ce que chaque vache produit, puis qu'ils se guident intelligemment sur les renseignements obtenus pour se débarrasser des mauvaises vaches, mieux choisir leurs taureaux et mieux nourrir leurs troupeaux.

AMELIORATION OBTENUE PAR LES SOCIETES COOPERATIVES DE CONTROLE

En Colombie-Britannique où le contrôle des vaches laitières se fait par des sociétés coopératives de contrôle, qui fonctionnent principalement avec l'argent des cultivateurs, dans des districts d'étendue resteinte et sous la surveillance de la division provinciale de l'industrie laitière, nous avons maintenant des chiffres montrant les résultats obtenus après six ou sept années de travaux soutenus. Ces sociétés comptent vingt-cinq ou vingt-six cultivateurs, ayant un total de quatre cents à six cents vaches. On emploie un contrôleur qui se rend sur la ferme de chaque membre une fois par mois et qui pèse, échantillonne et éprouve le lait de chaque vache sur la ferme même; le cultivateur paie une cotisation en entrant dans la société et il paie également un certain montant par vache pour le salaire du contrôleur. Des chiffres fournis par la division de l'industrie laitière du ministère de l'agriculture, Victoria, C.-B., montrent les résultats obtenus, après six années de travaux, par la société de contrôle Comox, de l'île de Vancouver. Il y avait plus de quatre cents vaches contrôlées dans cette société mais pour différentes raisons, on n'a pas pu employer tous les relevés de production ni les faire figurer dans le tableau récapitulatif dressé à la fin de l'année. Les moyennes comprennent toutes les vaches contrôlées pendant une année complète.

L'expérience en question a porté sur une période de six années, 1915 à 1920 inclusivement. La moyenne de production qui était de 4,950 livres la première année était de 6,362, en 1920, soit une augmentation de 1,412 livres. La production de gras est passée de 231 à 324 livres, soit d'un pourcentage de 4.67 à 5.09.

En six ans on a obtenu une augmentation moyenne par vache de 1,412 livres.

On est arrivé à ces résultats par trois moyens: en réformant les mauvaises vaches, en se procurant de meilleurs taureaux pur sang, et en nourrissant mieux les vaches. Les cultivateurs ont été remboursés amplement des cotisations qu'ils ont été appelés à payer par le surplus de lait que leurs vaches ont donné.

LE CONTROLE EN VAUT-IL LA PEINE?

Beaucoup de cultivateurs se demandent encore si le contrôle de la production laitière est réellement utile. Les uns croient que les résultats sont trop lents à venir. Pourtant l'amélioration du troupeau dépend de l'homme lui-même et non pas du seul fait de contrôler la production; les renseignements donnés par le contrôle indiquent l'aptitude de chaque vache et servent de guide au laitier dans ses méthodes d'élevage et d'alimentation.

Demandez si le contrôle des vaches en vaut la peine à celui qui a doublé la production de son troupeau en quelques années ou qui a obtenu de gros prix pour les bêtes qu'il avait à vendre parce qu'il avait des relevés de production à présenter et il répondra toujours dans l'affirmative.

Voici quelques extraits de lettres reçues d'hommes qui sont intéressés au contrôle des vaches laitières. Tous ces hommes ont obtenu des augmentations sensibles de production depuis qu'ils ont commencé à contrôler, et nous n'avons aucun doute de la valeur de ce travail lorsqu'il est bien exécuté.

"Je cesserais bien vite de faire de l'industrie laitière si je ne contrôlais pas". — J.-G. W., Colborne, Ont.

"Le contrôle vaut infiniment plus que le léger surcroît de travail qu'il occasionne". — H. G., Preston, Ont.

"C'est une aide puissante pour l'homme qui désire savoir quelles sont celles de ses vaches qui paient le mieux". — W.-H. B., Northfield-Station, Ont.

"Le contrôle m'a fait prendre beaucoup d'intérêt dans mes vaches et m'a fait comprendre l'importance de bien les nourrir". — D.-H. L., Salmon Arm, C.-B.

"Le contrôle est le seul moyen par lequel l'industrie laitière peut être placée sur une base avantageuse, il est donc indispensable au laitier". — H. W. T., Lloydminster, Sask.

"Le contrôle est, à mon avis, le seul moyen exact de trouver au juste ce que fait chaque vache; il ne prend que très peu de temps, quoique nous pesions le lait de chaque vache à chaque traite. Je ne voudrais pas cesser de contrôler pour quoi que ce soit". — J.-W. H., Strathcona, Alta.

"Le contrôle des vaches laitières est un trait de lumière. Il suffit pour la plupart d'entre nous de mieux nourrir nos bêtes pour les améliorer". — W.-B. T., Wallace, N.-E.

Le Marché

LE 2 AVRIL

Bouvillons—

Excellents	$6.00—$6.50
Bons	$4.75—$5.75
Moyens	$4.25—$4.50
Ordinaires	$3.50—$4.00

Bouvillons engraissés—

De choix	$4.75—$5.00
Bons	$3.75—$4.50

Bouvillons à engraisser—

De choix	$4.00—$4.25
Bons	$2.75—$3.50

Boeufs de travail—

Bons	$3.00—$4.00
Moyens	$2.50—$2.75
Ordinaires	$1.50—$2.00

Taureaux—

De choix	$2.50—$2.75
Bons	$1.75—$2.00

Taures de boucherie—

De choix	$5.25—$5.50
Bonnes	$4.00—$5.00

Taures à engraisser—

De choix	$3.25—$3.50
Bonnes	$2.50—$3.00

Veaux—

De choix	$8.00—$10.00
Ordinaires	$3.00—$5.00
Bons	$6.00—$7.50

Vaches de boucherie—

De choix	$4.00—$4.25
Bonnes	$3.00—$3.75
Ordinaires	$2.50—$2.75
Pour conserves	$1.50—$2.50

Moutons—

Bons	$6.00—$8.00
Ordinaires	$3.00—$5.00
Agneaux	$10.00—$12.50
Ordinaires	$7.00—$9.00

Porcs—

D'après la nouvelle classification du gouvernement fédéral.

Bacon de choix	$10.17½
Porc épais	$9.25
Lourds	$8.25
Très lourds	$7.25
Porc d'étal	$8.50
Légers	$8.50
Inférieurs	$5.25
Truies No 1	$7.25
Truies No 2	$6.25
Verrat	4.00

PRODUITS

Note. — Comme le Winnipeg Produce Exchange a cessé de fonctionner, nous donnerons les prix du beurre et des oeufs tels que fournis par les courtiers (brokers). Ces prix seront toujours approximatifs car ce marché est sujet à de très rapides fluctuations.

Beurre—

Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif .... $ .44 à $ .45

OEUFS

Oeufs. Expéditeurs de la campagne, approx. F.O.B. Wpg. .... $ .20—$ .21

Absolument frais pondus. Prix du fermier .... $ .22—$ .23

Patates—

Lot de 10 minots. Le minot .... 50c à 60c

Farine—

Lake of the Woods—

Sac de 98 livres	$3.47½
4 sacs de 24 livres	$3.62½
2 sacs de 49 livres	$3.52½

Western Canada—Purity—

Sac de 98 livres	$3.47½
4 sacs de 24 livres	$3.62½
2 sacs de 49 livres	$3.52½

Ogilvie Royal Household—

Sac de 98 livres	$3.47½
4 sacs de 24 livres	$3.62½
2 sacs de 49 livres	$3.52½

Maple Leaf—Cream of the West—

Sac de 98 livres	$3.47½
4 sacs de 24 livres	$3.62½
2 sacs de 49 livres	$3.52½

Alimentation—

Livraison de ville—

Son. La tonne	$24.00
Gru. La tonne	$26.00

Gruau—

Le sac de 80 livres $2.85

Foin—

Pour foin sur voie. [illegible] condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.

Mil. No 1	$20.00
Mil. No 2	$18.00
"Red Top" No 1	$15.00
"Red Top" No 2	$13.00
No 1 Upland	$11.00
No 2 Upland	$ 9.00

REGISTRE DE MAISONS D'AFFAIRES

CONCOURS DE "LIMERICK"

$10 *En argent Chaque fois* **$10**

Savez-vous ce qu'est un "Limerick"? Pouvez-vous en composer un? Les lecteurs de "La Liberté" pourront s'y essayer et tenter de gagner de prix au montant de $10.00. Le "Limerick" consiste en quelques vers.

Nous vous prions de lire avec soin les annonces de cette page. Chaque semaine où nous publierons cette page, nous choisirons deux clients qui seront les sujets du "Limerick". Chaque concurrent ne pourra écrire qu'un "Limerick", mais à son choix. Hâtez-vous de nous envoyer votre réponse à "La Liberté", 619, avenue McDermot, Winnipeg. Nous publierons le résultat de ce concours dans le numéro du 17 avril. Les employés de notre compagnie ainsi que les membres de leur famille ne peuvent pas y participer. Nous ne tiendrons compte que des réponses qui nous parviendront avant le 13 avril.

Voici le sujet choisi cette semaine:

NORMAN H. NEILL ou C. M. METZLER

1er prix, $4.00; 2è prix, $3.00; 3è prix $1.00; 4è prix, $1.00; 5è prix, $1.00.

PREMIER PRIX

Duboïs deux sept six, rue Hargrave,
S'offre à nous créer du printemps:
Il renouvelle, il teint, il lave,
Plumes, chiffons, soie et rubans.
Pluie ou soleil, modes, usure,
Jamais ne nous affecteront:
Dubois possède la teinture
Qui répare tous leurs affronts.

A. LAPOINTE,
Collège St-Boniface

DEUXIEME PRIX

Mars qui rit, malgré la neige,
Prépare en secret le printemps.
Il sème aux prés les perce neige.
... Et que faites-vous pendant ce temps?
Préparez-vous, femmes coquettes,
Portez vos plumes, robes et manteaux
Chez Dubois, Ltée, qui vous les rendra nets,
Aussi bien que si c'était nouveau.

Mme GEOD. MEUNIER,
Casier postal 64, St-Boniface.

TROISIEME PRIX

Pourquoi jeter vos plumes, quand d'habiles teinturiers
Vous les mettront à neuf à ces prix modérés?
Toute la saison dernière, vous les portiez bleues;
Ce coloris, pour vous, est devenu ennuyeux!
Faites-les teindre, elles n'en seront pas moins jolies,
De toutes les couleurs des plus harmonieuses
Qui sauront faire de vous une femme heureuse!

Maurice GYDE,
76, ave. Provencher, St-Boniface.

QUATRIEME PRIX

Voici le gai printemps, c'est l'heure des parures;
Sortons nos beaux atours, saluons la saison.
Avec le chaud soleil, les riantes verdures,
Ne faut-il pas aussi chanter à l'unisson?
Si tes plumets ont perdu leur fraîcheur,
Si tes plumes ont perdu leur fraîcheur,
Eh bien! rentre Dubois, l'excellent teinturier;
Il remettra à neuf ton plumage premier.

Marie-Alice LAPIERRE,
Lorette, Man.

CINQUIEME PRIX

Jeunes demoiselles, voici donc le printemps!
Votre ami désire, depuis, hélas! longtemps,
Voir votre chapeau neuf de la saison nouvelle.
Il voudrait aussi voir, en neuf, sa "demoiselle".
Comment faire enfin, pour vous rendre à son désir,
Sans trop de dépenses, combler tout son plaisir?
Je vais vous enseigner comment il faut agir:
Rendez-vous chez Dubois, dans vos temps de loisir,
De votre vieille robe, en sa teinture agile,
Deviendra la robe, enviée, de toute la ville!!

Arthur GRANGER,
Saint-Jean-Baptiste, Man.

JOURNEES SOCIALES

Les 30 juin et 1er juillet prochain

L'Association Catholique des Voyageurs de Commerce du Canada, selon la coutume, aura, cette année encore, ses "journées sociales". Cette fois, ce sont les voyageurs du Cercle des Trois-Rivières qui auront l'honneur de recevoir les délégués des autres cercles du Canada.

Le but que se propose l'Association en groupant ainsi fréquemment le plus grand nombre possible de ses membres est de développer parmi eux l'unité de pensée, l'entente cordiale et, surtout, l'esprit de cohésion dans la poursuite des oeuvres qu'elle a entreprises. Deux jours durant, elle les mettra bien en face de leurs devoirs familial, professionnel, patriotique et religieux, et leur fera établir eux-mêmes le bilan de leurs succès et de leurs échecs dans leurs campagnes soit en faveur des retraites fermées, de la bonne presse, du respect du français, soit contre le blasphème, le mauvais cinéma et le travail du dimanche. L'Association profitera de l'occasion pour se consacrer de nouveau au Sacré-Coeur au pied du magnifique monument que les Trifluviens ont érigé en son honneur en plein centre de leur ville, puis à la sainte Vierge, dans son sanctuaire national du Cap-de-la-Madeleine.

La tenue de ces "Journées Sociales" sera donc importante au double point de vue du développement de l'Association des Voyageurs de Commerce et du progrès de leurs oeuvres religieuses et nationales.

Les membres du Cercle des Trois-Rivières, de nombre encore assez restreint, ont assumé là une lourde tâche. Mais, grâce aux substantielles sympathies de tous les gens bien pensant du Canada et surtout de leur région trifluvienne, ils ont tout lieu d'espérer qu'ils réussiront à préparer à leurs nombreux confrères une réception fort convenable.

AVIS DU CONSULAT GENERAL DE FRANCE

Créances contre le gouvernement d'Haiti

Le Consulat Général de France au Canada nous informe qu'on vient de constituer à Port-au-Prince (Haiti), une commission internationale, dite commission des réclamations, et chargée, comme tribunal arbitral, d'examiner et de régler les réclamations pécuniaires, notamment les demandes d'indemnité et de dommages et intérêts, formulées par les ressortissants et les protégés français contre le gouvernement haitien et motivées, pour la plupart, par des pillages commis pendant les troubles révolutionnaires.

Les citoyens et protégés français qui auraient à faire valoir des droits contre le gouvernement haitien sont priés de se mettre en rapport avec le Consulat Général de France, à Montréal.

Le Bienheureux Grignion de Montfort

Le grand apôtre de la Vendée, l'ardent propagateur de la dévotion à la Vierge Marie, le fondateur de trois instituts religieux des plus florissants, établis au Canada, Louis Grignion de Montfort est encore peu connu dans notre pays. Ses vertus et ses oeuvres méritent cependant d'être proposées à l'admiration des fidèles; c'est pourquoi l'un de ses fils en religion, le F... de la Congrégation des Frères de Saint Gabriel, vient d'écrire une plaquette qui résume en quelques pages pleines la belle vie du Bienheureux. L'Oeuvre des Tracts a édité dans sa collection à 10 sous cette brochure qui devrait aller édifier tous nos foyers canadiens. (Le cent, $6.00; le mille, $50.00). S'adresser à l'Oeuvre des Tracts, 1300, rue Bordeaux, Montréal.

Affligée de rhumatismes. "Il y a trois ans, j'étais très affligée de rhumatismes", écrit Mme Thérèse Bush, de Chicago, Ill. "Pendant trois mois je dus rester couchée, mes mains et mes pieds étaient enflés et l'on devait me nourrir. Je commençai un traitement du Novoro du Dr Pierre qui dura plusieurs mois, jusqu'à ce que j'aie retrouvé ma santé. J'ai attendu trois ans pour faire cette attestation, afin de voir si réellement l'effet de ce remède serait durable. Les savants docteurs ne s'entendent pas sur la vraie cause des douleurs rhumatismales, mais ils admettent tous que le fonctionnement régulier du foie, des intestins et des reins est nécessaire pour y apporter du soulagement. Produisant ces effets, le Novoro du Dr Pierre a une enviable réputation comme remède pour les rhumatismes. Cette médecine herbeuse du bon vieux temps ne peut être obtenue chez les pharmaciens. Elle est fournie par des agents locaux. Pour plus d'informations, écrivez: Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de droits au Canada.

BONS MOTS

Maman fait du crochet. Elle appelle dans la chambre voisine.

— Marguerite! Qu'est-ce que fait ta petite soeur? Tu sais que je n'aime pas qu'elle reste à ne rien faire.

— Oh! maman, elle est très occupée.

— A quoi?

— A laisser le chien tranquille.

* * *

Pierrot voit pour la première fois un port de mer. Apercevant un vapeur qui lève l'ancre, il s'écrie:

— Papa, regarde une locomotive qui prend un bain.

* * *

Il n'est point de vertu proprement dite, sans victoire sur nous-mêmes, et tout ce qui ne coûte rien ne vaut rien.—X. de Maistre.

Mon Dieu, j'aime bien ceux qui m'aiment, mais j'aime encore mieux ceux qui vous aiment.—Marie Jenna.

Plus encore que notre esprit, notre coeur a la vanité de sa force.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum 25 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

SACRE-COEUR

La chorale répètera, dimanche prochain, en entier, le programme rendu à la messe de Pâques.

Nous ne connaissons le prix des choses qu'après les avoir perdues.

Nous ruinons notre bonheur présent par la fatale convoitise d'un bonheur lointain qui nous échappe.—Van Dick.

FORESTIERS CATHOLIQUES

Parties de cartes

La cinquième partie de la série du jeudi a eu lieu "mardi" dernier (pour ne pas jouer le jeudi saint) et a donné les résultats suivants:

Dames — Prix de cartes ($2.00) gagné par Mlle Georgeline Bélanger (16 brasses sur 24).

Messieurs — Prix de cartes ($2.00) gagné par M. Wilbrod Lavallée (17 brasses sur 24).

Le premier prix de rafle ($1.25) a été gagné par M. "Votreser Viteur", qui a tiré 18.

Le deuxième prix de rafle (75 sous) fut remporté par Mlle Alice Joyal, qui a tiré 5.

L'armée française a gagné la bataille avec un record de 13 victoires contre 11 pour l'armée anglaise, et le général français (M. Alfred Le Brasseur) a gagné le prix d'atout (une médaille en argent, de la grandeur d'un 50 sous).

Mme Edna Joyal est en tête de la série du jeudi avec 69 brasses sur 120 brasses jouées. Mme Joyal est suivie de près par Mlle Eugénie Lespérance (66 brasses), Mme V. Bourbonnière (63 brasses) et Mlle Denise Faucher (63 brasses).

Du côté des hommes, M. Albert Turgeon tient toujours la tête avec 67 brasses sur 120 brasses jouées. M. Wilbrod Lavallée suit M. Turgeon, avec 63 brasses.

PARTIE DE DIMANCHE DERNIER

Dimanche dernier avait lieu la cinquième partie de la série du dimanche, et les résultats furent les suivants:

Dames — 1er prix de cartes ($2.00) gagné par Mlle Edna Payne (19 brasses sur 24). Le deuxième prix de cartes ($1.00) fut remporté par Mlle Régina Renaud (16 brasses sur 24). Mlle Renaud a détaillé avec Mme Henri Gauthier.

Messieurs — Premier prix de cartes ($2.00) a été gagné par M. Albert Turgeon (18 brasses sur 24). Le deuxième prix de cartes ($1.00) fut remporté par M. L. Cusson (17 brasses sur 24). M. Turgeon a détaillé avec MM. Castelin et Jos. Pellerin.

Le premier prix de rafle ($2.00) a été gagné par M. Arthur Renaud, qui a tiré 17. M. Renaud a détaillé avec M. J.-Nap. Goulet.

Le deuxième prix de rafle ($1.00) fut remporté par M. Mérilde Turgeon, qui a tiré 4. M. Turgeon a détaillé avec M. Ulric Phaneuf.

Le prix d'atout ($1.00) a été remporté par Mlle L. Poisson, qui a détaillé avec M. R. Proteau. Mlle Poisson appartient à l'armée française et M. Proteau, vu qu'il demeure à Saint-Vital, appartient à l'armée anglaise. Le détail pour le prix d'atout a eu lieu parce que les deux armées ont gagné le même nombre de batailles (12 batailles chacune).

Pour la série du dimanche, du côté des dames, Mme Félix Hébert tient toujours la tête avec un record de 73 brasses sur 120 brasses jouées. Mme V. Bourbonnière (70 brasses), Mlle Régina Renaud (69 brasses), Mlle Blanche Lévêque (64 brasses), Mme Plumb (64 brasses), et Mme R. McDermot (60 brasses), viennent à la suite de Mme Hébert.

Parmi les hommes, M. A. Demeule tient toujours bon, à la tête, avec 74 brasses sur 120 brasses jouées. M. A. Demeule est suivi par M. H.-P. Peterson (70 brasses), M. Victor-R. Dease (69), M. L. Hébert (69), M. R. McDermot (65), M. Michel Normandeau (65), M. D. Racette (65), M. J. Housie (64), M. L. Bauidic (63), M. P. Demeule (63), et M. J.-C. Goulet (60).

Jeudi et dimanche prochains auront lieu les sixième parties des troisième séries du jeudi et du dimanche.

Merci toujours! Thank you always! Wij bedanken u allen altijd.

Venez voir la bataille qui se donne tous les jeudis et tous les dimanches, entre les Français et les Anglais, dans la salle des Forestiers.

Georges L'EVEQUE,
Org. des parties de cartes.

* * *

CONDOLEANCES

A la dernière assemblée régulière de la Cour Taché No 22 de l'Ordre des Forestiers Catholiques, il a été proposé et adopté à l'unanimité, que les membres de notre Cour, ayant appris avec regret la mort de Mme Genthon, belle-mère du Frère Antoine Gauvin, offrent au Frère éprouvé leurs plus vives condoléances dans le grand deuil qui l'afflige. Que copie de cette résolution soit envoyée au Frère Gauvin et à la presse pour publication.

Georges L'EVEQUE,
Sec.-Archiviste.

Ligue des Dames Auxiliaires des Vétérans Français

Les Dames Auxiliaires Françaises donneront sous les auspices des Vétérans français, un grand concert au théâtre Orpheum, le dimanche 15 avril à 8 h. 15.

Nous espérons que les amateurs de jolis concerts se feront un devoir de venir charmer leurs oreilles tout en venant en aide aux vétérans français.

Le programme sera donné dans le prochain numéro.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lavoie.

Messes: dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

Quelle différence entre un caissier, un voleur, un grain de blé et la politique? — La voici? — Le caissier fait l'addition, le voleur, la soustraction, le grain de blé, la multiplication, la politique, la division.